

N° 323 - 12 F  
NOVEMBRE 1990



# le peuple breton

**St-BRIEUC**

**CULTURE  
ET POUVOIR**

**L'AGRICULTURE**

**A HUE  
ET A DIA**

**POBL VREIZH**

## Livres

### « La Panne ou la culture étranglée »

La sortie d'un livre de et sur Saint-Brieuc constitue forcément un événement dans « Le Landerneau Briochin »...

« La Panne » de Guy Lanrivain ou « 61-89. Regards sur une ville culturelle » est d'abord une création originale, une association de deux langages : l'écrit et la photo. Un message... oui mais pas de leçon, plutôt le cri du cœur d'un homme qui connaît et aime sa ville.

« Ces photos sont un acte d'amour, d'amour blessé, torturé, pour une ville qui se refuse à tout, même à ceux qui l'aiment. »

Jean UNGARO

Le livre se présente comme une tentative de compréhension de la vie briochine au travers du prisme culturel... à la fois par des acteurs et un spectateur averti prenant du recul derrière l'objectif de son appareil photo. La politique culturelle est passée au crible... Les textes des créateurs, d'engagés culturels... sont grinçants, dérangeants, ils donnent l'impression de vou-

### Dix ans après, il tire un constat sévère

La cassure ne vient que vers le début des années 80 :  
- La ville vit au-dessus de ses moyens, il n'y a plus de fric pour faire fonctionner les équipements.

- Il n'y a pas de véritable politique culturelle mais des discours...  
- La liaison avec le passé n'existe pas... on cache, on nie... alors qu'il faut se réconcilier avec l'histoire pour avancer.

- Ces blocages politiques dus essentiellement à la guerre des clans du PS freinent les initiatives.

- Les créateurs ne restent pas à Saint-Brieuc, les émotions collectives se raréfient...

- Il n'y a pas de véritable culture de lieu de rencontre, de froitement... (la place du Chai tendant peut-être à combler ce vide).

Il écrit : « Cette ville n'est pourtant pas banale. Elle respire même le passionnel, le brûlant, le potentiel, mais aussi les blocages et verrouillages de toutes sortes. »

Pour l'UDB, il y a deux niveaux d'approche, le contexte général qui influence fortement sur la vie briochine et ce qui se maîtrise localement.

### La fausse décentralisation

Comme beaucoup de villes périphériques, de « province », Saint-Brieuc souffre du désengagement de l'Etat. En effet, malgré la décentralisation, le budget du ministère de la Culture est concentré à 90 % sur Paris - ce qui conjointement à l'investissement lourd, à la non-programmation des charges de fonctionnement des structures culturelles, a entraîné des fermetures - des licenciements - Maison de la Culture de Rennes, Grenoble...

Le CAC de Saint-Brieuc n'a pas échappé à la règle (épisode déguélausse de 86).



Culturellement c'est très grave, car cela aboutit à la simple diffusion de formes culturelles fabriquées ailleurs (Paris essentiellement) et l'abandon de la création ou alors le soutien inconditionnel à une seule troupe de théâtre comme à Saint-Brieuc (qui va en plus chercher sa reconnaissance ailleurs...).

### La culture étranglée par le pouvoir

Le pouvoir politique PS a tissé sa toile pour contrôler, régenter, il n'y a pas d'initiatives possibles en marge du giron de la mairie - donc forcément moins de démocratie, appauvrissement culturel (départ des créateurs...).

La stratégie des politiques (les mitterrandistes ont la mairie mais les rocardiens le pouvoir), ne se traduit pas par une action conquérante de développement, mais de conservation du pouvoir.

### Pas de véritable politique culturelle

Entre le discours bulldozer du directeur du CAC et la « communication écran » des responsables culturels de Saint-Brieuc, il n'y a pas de place pour les projets... Le griffon bloque les initiatives, les rencontres transversales... et nous ne pouvons qu'adhérer aux écrits de Louis Bocquet, je cite :

« La ville est parsemée de chouans transfigurés, de citoyens du monde qui s'ignorent. Invitations à de nouvelles tables rondes. »

Robert PEDRON  
Ar Vro Sant Brieg

Photos (couverture et article) extraites du livre « La Panne » de Guy Lanrivain - Salmon éditeur, 22 Lou-deac - 110 F.



loir secouer la pensée rigide des politiques.

Et pourtant, reconnaît Guy Lanrivain, il y a et il se passe des choses à Saint-Brieuc... Un CAC, un musée, des maisons de quartier... un budget culturel avoisinant les 11 % en fonctionnement.

Mais pas ou peu d'identité culturelle !

Un décalage évident entre l'affiché, le placardé et la réalité, le « concret culturel ».

Pour lui, Le Foll, l'ancien maire, a fait très tôt le choix de la culture et donc de la démocratie, comme axe de communication de la ville... La maison du peuple de Louis Guillou en est l'exemple le plus symbolique.

## SOUSCRIPTION

Une longue et belle liste de citoyens debout qui ont décidé d'aider le PB/PV

Cette aide est nécessaire pour faire connaître le journal, pour financer les frais annexes, élevés (affranchissements) - relance, édition de bandes-adresses, pour aider la promotion du journal. Il est aussi utile de créer et relever un dépôt chez un vendeur de journaux et dans une librairie (contacter notre service diffusion). Tout en gérant le PB au plus près, les recettes ne couvrent pas les frais globaux car nous avons peu de recettes publicitaires. A tous les amis du Peuple Breton, merci de soutenir le journal, merci de participer à son contenu, par vos critiques, vos suggestions et vos articles.

### 10° et 11° listes

P.Y.M. Landivizio (25 F.), J.P. Cret (180), D. Dantec (30), H.P. La Feuillée (20), R. Le Du, St-Brieuc (20), E. Le Flem (30), F. Raoul (80), P. Morvan, Pampol (120), A. Omès, Plogres-cant (20), C. La Coule, Fouenan (80), F. Louis, Pontivy (30), P. Le Rol, Pleudaniel (20), F. Pannet, Nantes (30), P. Gourdon (250), O. Moco (20), H. Le Borgne, Séglien (40), J. Trovark, Amiens (80), J. Stephens, Cyruu (50), P. Scarnière, La Baule (170), S. Sornonnau (20), L. Jean, Sottewat (80), F. La Scour, Bigard (30), G. Priol, Cavan (80), F. Péru, Berch'het (30), G. Renaud, Nantes (20), C. Guyonvarc'h, Hennebont (80), Y. L'Heigouarc'h, Vannes (20), H. Journal, Vannes (80), M. Le Moing, La Feuillée (30), M. Le Moullec (30), M. F. Allard, St-Sebastien (30), P.Y. Selin, Trégon (30), J.L. Paron, Douai (40), R. Seven, La Feuillée (120), C. Jouanno, Lorient (30), M. Cuny, Rennes (30), G. Le Gac, Plumeau-Scotou (30), A. Boutouiller, Plestin (30), A. Thomas, Issy (80), Y. Macé, Redon (30), L. Olivier, Pampol (20), C. Canevet, Rennes (30), J.P. Hascocet (100), Y. Nouaille, Quimper (20), J.Y. Toux, L'Hermisage-Longue (80), S. Le Saux (100), R. Pedron, Plerin (30), R. Tassin, Lorient (80), Y. Pieber, Ploernec (20), P. Bellois (20), G. Le Goff, Hennebont (20), L. Guillard, Nantes (30), B. Gelloc, Nantes (80), P. Hervé, La Rhué (30), C. Lehu, Orvault (30), P. Folgavez, Guélan (100), M. Kerrain, Rennes (20), R. Le Moan, Villiers/Marne (20), D. Sakain, Paris (30), H. Cornic, Bénézet (130), G. Hervé (20), T. Louarn, Kemper (80), J. Louat, Trégunc (30), X. Mordelet, Plozal (30), T. Bourlier, Landeleau (80), D. Le Sire, Santzac (120), B. Hangouet, Mallestrou (30), H.J. Radatz, Francfort (150), H. Chemereau, St-Nazaire (40), L. Donvil, Locudy (60).  
Total : 3.935 F. Total 90 (provisoire) : 22.540 F. Truguez deoc h !

## En guise de sommaire

**ECONOMIE** : L'agriculture à hue et à dia (p. 6-7-8), c'est le dossier de ce numéro, avec le point sur la politique de la CEE, la vision du président d'une grande coopérative d'éleveurs, la Cooperl, et des réflexions sur le syndicalisme agricole. - **BRETON** : Deux enquêtes intéressantes sur la perception plus positive de la langue bretonne par les élus locaux et par les touristes (p. 3). - **MORBIHAN** : Deux articles sur des questions qui agitent la Bretagne-Sud (p. 10). - **DEBATS** : On en lira en p. 11 et en p. 26 (courrier). - **POBL VREIZH** : Après Glizarc'hant et la rubrique politique, deux interviews (p. 14) : S.A.B. et Dudi. Après le « Tro Breizh » (p. 15), les nouvelles d'Europe (p. 16) et du monde, avec une étude d'Alain Guillerm, l'arsenal d'Hussein (p. 17). - **CULTURE** : Les Assises du cinéma (p. 20), les lectures du mois, une page d'histoire, les disques (p. 25). Et Yves Cortou, inspiré par les graves incendies en forêt de Paimpont. Le mois prochain, vous retrouverez Nono !

## « Peuple Breton »

### Je m'abonne au

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

### Adresse

● Souscrit un abonnement   
un réabonnement   
tarif minimum : 120 F.  
- de soutien  
à partir de 140 F (1)  
- étranger : 150 F (1)  
- étranger par avion : 180 F (1)  
à partir de N° \_\_\_\_\_ inclus.

● Ci-joint le règlement par :  
- chèque postal (1)  
- chèque bancaire (1)  
- mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile.

### « POBL VREIZH »

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

## Ordonnance de Villers-Cotterêts

1539

ORDONNANCE DE VILLERS-COTTERETS  
1539  
La langue venue officielle  
2,20  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Dessiné et gravé en taille-douce  
par Patrick Lubin  
Format horizontal 36 x 2145  
50 timbres à la feuille  
Vente anticipée le 26 octobre 1989  
à Villers-Cotterêts (Aisne)  
Vente générale le 30 octobre 1989

Voici une copie de la notice philatélique n° 32 (1989) éditée par le ministère des PTT, à l'occasion de la sortie du timbre commémorant l'ordonnance de Villers-Cotterêts, par laquelle le français devenait la langue officielle.

Le texte est juteux ; l'on apprend qu'en 1647, « en province, on continue d'employer les patois issus du latin. Il faudra attendre la Révolution pour que l'on décide le prompt établissement d'un instituteur de langue française dans chaque commune des départements où les habitants sont dans l'habitude de s'exprimer dans une langue étrangère ».

Pas mal, non ? Ainsi, en Bretagne, par exemple, les habitants parlaient une langue étrangère dans leur propre pays ?

Plus loin, la notice se gargarise de préciser que grâce aux lois de Jules Ferry, les parlers locaux ont enfin pu régresser !

Nous avions oublié que la France était le pays des Droits de l'Homme et la garante des libertés avec un grand L ! Voilà dans quel état d'esprit l'Etat français prépare l'entrée dans l'Europe de 1992 ! Cela promet.

D.L. Rennes

## Bulletin d'adhésion

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

NOM \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

A adresser à UDB - BP 215 - 44007 NANTES  
CEDEX, avec un chèque de 150 F.

## L'autonomie... ou le déclin

**A la dénonciation résumée sous le slogan « Paris nous pompe », nous ajouterons cette fois une proposition concrète.**

### Les abandons de l'État

1) **Les trains :** 40 gares de marchandises bretonnes n'intéressent plus la SNCF, alors qu'il serait d'intérêt public de développer le rail pour le transport de fret car il désengorge les routes et consomme moins d'énergie à la tonne transportée. Autant d'autres gares sont menacées ou moins bien desservies depuis la mise en place du pseudo TGV (plus cher, moins spacieux, moins utile, pas plus rapide jusqu'à Mans). « Nous ne sommes plus un service public », clamait l'ancien directeur régional de la SNCF, promu depuis à de plus hautes fonctions. « Si vous voulez l'électrification de votre ligne secondaire, dit encore la SNCF, il vous faut la financer et acheter une rame TGV car nous n'en avons pas assez : coût : 14 milliards de centimes », répond la SNCF au comité de défense de la ligne Plouaret-Lannion.

2) **Les postes :** on a vu une évolution similaire, quoique moins générale avec les postes et télécommunications (voir PB d'octobre 90). Même tendance à la concentration pour les hôpitaux, pour l'enseignement. Et pour obtenir une décentralisation universitaire (Vannes, Lorient,

Saint-Brieuc), il faut encore payer, payer plus.

Il semble que pourtant, par leurs impôts, les Bretons ont contribué aux investissements et au fonctionnement des administrations, des chemins de fer, des postes, des grands établissements culturels parisiens. L'obsession de faire un grand Paris, plus grande agglomération d'Europe, contribue aux projets et chantiers mégalomanes (« plus grande bibliothèque du monde », La Villette, RER, etc...). Parallèlement, on demande aux « Régions », aux départements et aux communes de se débrouiller pour conserver les services ou les équipements qu'ils avaient auparavant. Bref, c'est l'autonomie qui nous est proposée (« débrouillez-vous, payez ! ») sans les moyens financiers.

### Se lamenter ou agir ?

On pourrait passer son temps à dénoncer les abandons, l'aménagement du territoire, mort et enterré depuis le gouvernement Fabius. Il faut bien reconnaître que dans ce domaine qui touche à la vie quotidienne des Bretons et de bien d'autres, les partis politiques hexagonaux, quels qu'ils soient, sont muets ou presque. Si on attend leur transformation, on réduit la Bretagne à l'immobilisme et au déclin, que révèle déjà le recensement de 1990.

Il nous paraît plus constructif de

dire au pouvoir : « Vous considérez la Bretagne comme hors de vos compétences, hormis pour l'armée, la diplomatie, la police, le commerce extérieur. Alors, laissez-nous gérer le reste en laissant la « Région » récupérer sa part des impôts ». La politique actuelle ne justifie pas que 78 % des ressources soient absorbées par le budget général de l'État. La part des collectivités locales bretonnes (région, départements, communes) doit correspondre aux charges d'un développement décentralisé, soit au moins 60 % des recettes fiscales. On ne peut plus continuer à nous dire : « Débrouillez-vous » sans nous laisser notre argent pour la faire. Ce changement, cela s'appelle l'autonomie, et cela marche fort bien en Espagne, en Belgique, cela marchait en RFA. Solidarité nationale ? Chiche ! Que la part de chaque « Région » tienne compte de son développement. Plus elle est pauvre, plus elle doit recevoir pour son développement décentralisé. Les régions riches, et en particulier la mégapole parisienne ne peuvent plus continuer à se partager le beurre (les investissements) et l'argent du beurre (les impôts des régions pauvres).

Devant les carences de l'État central, la Bretagne doit prendre les pouvoirs et les moyens de son développement : c'est ça l'autonomie.

UDB

## A PROPOS DES SONDAGES :

### Vive le robot Rocard ?

**Rocard a franchi un cap qui mérite attention. Dire, en gros, que les gouvernants ne doivent plus s'en tenir à leur programme initial (éventuellement élaboré et présenté démocratiquement), mais suivre au plus près les sondages, représente en effet une avancée remarquable vers la choucroute généralisée.**

Le caractère fragmentaire de l'information, son orientation partisane fréquente, la fragilité des sondages, leurs contradictions, les variations de l'opinion placeraient les décideurs

dans des situations souvent dérangeantes. On peut chercher des solutions pour un meilleur fonctionnement démocratique. C'est nécessaire et même urgent... Mais ne pas faire n'importe quoi pour autant !

Au cours des dernières semaines, on a vu le Président de la République passer de la logique de guerre (avec un discours ferme contre l'Irak) à... guère de logique puisque la France tient un discours « cool » à l'ONU au moment où elle envoie des troupes d'intervention en Arabie Saoudite. Pendant toute cette période, la cote

du Président grimpeait dans les sondages... Pour approuver quoi, au fait ?

La méthode Rocard du Premier ministre-robot-suiveur de sondages aura des problèmes d'adaptation, non ?

J. Guégan

**K.A.B. :** On peut aussi adhérer à l'association pour soutenir son action (100 F). BP 90, 29800 LANDERNEAU.

## (Bonne) humeur

### Économies panneauroutières

Lors de l'inauguration du premier tronçon routier bilingue du Finistère, les services très intéressés ont laissé filtrer la nouvelle négligemment par le canal de la télé : ce type de panneau coûterait 30 % plus cher !

Cette information m'a plongé dans une cruelle perplexité. Prenons comme exemple celui qui indique Aéroport/Aerport. Mêmes caractères, même nombre de lettres. Si le nom en breton représente 30 % du prix et sauf à penser qu'un mot breton coûterait plus cher qu'un mot français, celui-ci devrait aussi se situer aux alentours de 30 %. Il ne resterait donc plus que 40 % pour la conception (il y a sûrement un concepteur dans le coup !) la tôle galvanisée, la peinture plastifiée, le transport, la pose... Ça a eu payé, mais ça ne paye plus !

Lors d'une longue nuit d'insomnie j'ai imaginé comment faire des économies ! Je ne vous parlerai pas ici de la redécouverte systématique des appartements de la préfecture à chaque changement de préfet ; ce serait de mauvais goût ! Restons dans le domaine qui me préoccupe !

A-t-on suffisamment songé aux économies réalisées par le défaut de bombage qui devrait en résulter ? Économies sur les produits de protection, économies de nettoyage, économies de carburants et donc de dépenses aussi bien pour les services chargés du bombage que pour ceux chargés du nettoyage !

Quand le tronçon bilingue sera prolongé jusqu'au « Croissant de Plougoum » rien n'obligera d'y faire toujours référence à cette délicieuse gâtine au beurre. Pour économiser les 30 % ci-dessus, il suffira d'y faire figurer Kroaz Hent Plougoum ! Nous avons là, à peu de chose près, les mêmes sonorités !

A moins bien sûr que les services, de la DDE y voient une allusion historique ! On connaît leur sensibilité à cette question en lisant sur nos routes des Kersauce ou des Frappesauce qui plongent leurs racines dans les traditions culinaires de la région.

A ce propos, on m'a rapporté qu'il en est un qui aurait dressé la carte de tous les « croissants » de Bretagne afin d'établir avec certitude la limite ouest de l'invasion des Arabes qu'on situait faussement à Poitiers jusqu'à présent !

Mais une autre solution se fait jour dans mon esprit d'économies : si dans un panneau bilingue le breton représente 30 %, j'en déduis qu'il reste 70 % pour le français, et là, bien qu'ensommeillé, j'ai nettement entendu la sonnerie du tronçonneuse : pourquoi ne pas supprimer l'élément qui coûte le plus cher ? Et je me suis enfoncé dans un profond sommeil réparateur.

Al Louarn

## D'autres les disent

Lu dans « Le Monde » du 18.9.1990, sous le titre « Les singularités françaises » :

« La France centralisée ne figure pas parmi les pays les plus ouverts à la promotion d'énergies nouvelles ; par exemple, l'Europe du Nord domine dans le développement de l'énergie éolienne, la Californie réalise des progrès impressionnants pour le solaire. L'utilisation de plusieurs sources d'énergie dans la même installation (ce qu'on a désigné sous le nom de cogénération), les réseaux de chaleur, la production combinée de diverses formes d'énergie (électricité, vapeur), qui représentent des potentiels de progrès importants ne font pas l'objet d'efforts comparables à ceux de nos partenaires ».

Les ingénieurs de l'ancien centre d'expérimentation des éoliennes de Trébeurden, livré au vandalisme par l'Agence française pour la maîtrise (?) de l'énergie, ne peuvent qu'approuver.

## L'inspection d'Académie du Finistère et le breton

### FICHE 6

1989 - 1990 - Enquête n° 19

QUESTIONNAIRE DES LANGUES VIVANTES  
Les enseignants des langues vivantes ont-ils répondu ?

Anglais  Allemand  Espagnol  Italien  Breton

le recule !

### FICHE 6

1990 - 1991 - Enquête n° 19

Existe-t-il une expérimentation contrôlée et une langue enseignée ?

Oui  Non

Quelques remarques : a-t-il été changé ? le mot le plus utilisé : Anglais ou Breton ? Enseignement du Breton ?

A chaque rentrée scolaire, les directeurs d'écoles doivent remplir des statistiques pour les services académiques.

Comme on peut le constater en comparant les deux photocopies ci-jointes, le questionnaire a été modifié pour ce qui a trait à l'enseignement des langues vivantes. C'est le seul point modifié.

Les années passées, il fallait indiquer les langues vivantes enseignées (anglais, allemand, espagnol, autres (breton)). La question était ouverte. Cette année, le questionnaire parle de l'enseignement d'une langue vivante étrangère. On ne demande plus de préciser quelle est la langue étudiée.

Cette modification du questionnaire est de nature à modifier profondément les statistiques, d'y gommer l'enseignement du breton. Faut-il mettre cela en lien avec le fait que l'enseignement du breton se développe dans l'enseignement primaire public et privé du Finistère ? Dans le privé, grâce au Conseil général et à l'association Skolig Louarn de Plouvien, le nombre d'écoles à pratiquer le breton augmente.

## Télé : On se moque de nous

Plus d'infos, Chadenar ar Vro avancé au samedi, en début d'après-midi. Une fois de plus les horaires des émissions en breton de FR3 ont été changés et écourtés sans prévenir et sans consulter les téléspectateurs. Comment veut-on que les bretonnants retrouvent leurs émissions si leurs horaires sont perpétuellement changés sur l'ordre de Paris ?

On nous dit que FR3 va diffuser cinq minutes d'informations quotidiennes en breton, à midi, sur une partie de la Bretagne seulement. Tout le monde sait que presque personne ne regarde les émissions à cette heure-là. Une fois de plus FR3 se moque des téléspectateurs bretonnants. Il nous faut la diffusion quotidienne d'émissions en breton à des horaires de grande écoute, et dans un second temps la création d'une chaîne de télévision bretonne de service public.

## La politique agricole de la CEE : à hue et à dia !

La Commission des Communautés européennes (présidée par Delors à Bruxelles) vient de rendre public un projet concernant des actions de développement de l'économie rurale. Ce projet illustre à merveille les contradictions dans lesquelles la politique agricole commune (PAC) se trouve empêtrée.

### L'intérêt du programme « Leader »

Pour la période 1990-1993, cette action, intitulée « Leader », devrait être créditée, à partir des fonds structurels de la CEE (FEDER, FSE, FEOGA-Orientation), de 400 milliards de francs, complétée par un financement des États. Pourront en bénéficier en Bretagne, au titre de l'objectif 5b de la politique régionale de la CEE (régions à dominante rurale), les trente-six cantons de la Bretagne centrale, déjà concernés par l'Opération intégrée de développement (OID) en cours.

L'intérêt de ce projet réside dans le fait qu'il se fonde sur une approche globale du milieu rural – qui implique les autres secteurs économiques, les services publics, etc. – ce qui nous semble, en effet, la méthode adéquate pour assurer le maintien de la population sur place dans des conditions d'existence acceptables. Aujourd'hui l'espace rural ne peut plus être compris comme un espace exclusivement agricole, ne serait-ce que parce que la désertification de nombreuses régions rurales pose le problème de l'aménagement du territoire qui intéresse la société tout entière. Moins de gens dans les campagnes, c'est des terres laissées à l'abandon, une plus grande concentration de population et plus de chômeurs dans les villes, autant de facteurs aggravant la crise sociale et écologique. À ce titre, bien que d'une façon assez paradoxale par rapport à la politique agricole conduite par la CEE depuis vingt-cinq ans, l'initiative de la Commission européenne offre des possibilités intéressantes pour toutes les régions rurales de la Bretagne centrale.

### Contradictions et paradoxes

On lit, par exemple, page 8 du document : « Une attention particulière sera portée sur la nécessité d'éviter tout investissement polluant, ainsi que sur la protection

et la mise en valeur des paysages ruraux ». Et de fait, le projet « Leader » couvre des domaines tels que l'animation du développement rural, la formation professionnelle et les aides à l'emploi, le tourisme rural (en lien avec l'agriculture), les petites entreprises, l'artisanat et les services de proximité, la valorisation sur place et la commercialisation des productions agricoles, sylvicole et de la pêche locale (promotion de labels locaux et régionaux, magasins coopératifs de vente, etc.).

Par son contenu et les objectifs qu'il vise, le projet « Leader » est une mise en cause d'un certain type de développement agricole et notamment du remembrement technocratique mené en Bretagne dans les années 70, sans considération pour les conditions géologiques, topographiques et climatiques particulières à la Bretagne (granit imperméable, relief de collines tombant sur des vallées souvent arrosées par des cours d'eau, pluies fréquentes et vents violents) et qui justifiaient l'existence des talus et des haies pour lutter contre l'érosion de la couche superficielle des sols, précisément la plus fertile. Résultat de ce saccage organisé, au nom du progrès, l'agriculture bretonne, pour s'aligner sur la concurrence, doit utiliser toujours plus d'engrais chimiques (d'autant plus que les sols subissent une forte érosion), aggravant par là-même son endettement et polluant les cours d'eau (particulièrement si une période de sécheresse comme celle que nous venons de connaître est suivie de fortes pluies d'automne). Il en est de même pour les éleveurs qui ont opté pour le hors-sol, encouragés en cela par les pouvoirs publics, le Crédit Agricole et la FNSEA, et qui dépendent de la filière des produits de substitution aux céréales (soja, manioc), c'est-à-dire de ceux qui la contrôlent. C'est un cercle vicieux et infernal qui ne s'achève trop souvent que par la faillite de l'exploitation.

Un bon point, donc, au projet « Leader ». Hélas, la politique des prix agricoles qui prévaut toujours à Bruxelles, avec l'appui faussement obligé des gouvernements, va à l'encontre de cet objectif « d'éviter tout investissement polluant (et de) protéger et mettre en valeur les paysages ruraux ». En effet, la politique des quotas ne peut qu'entretenir le productivisme, contrairement aux idées reçues, puisqu'elle consiste à soutenir les plus gros producteurs qui, de surcroît, échappent aux pénalités pour dépassements des quotas beau-

coup plus facilement que les petits et moyens producteurs qui n'ont que peu de moyens de pression sur les « coopératives » (?) qui collectent leurs produits. Cette politique des quotas a été créée, dans la continuité de la politique agricole commune mise en place dans les années 60, pour accélérer la disparition des petits et moyens producteurs, au nom des exigences de la macro-économie nous dit-on, et elle y parvient très logiquement. On a programmé la disparition de plus de la moitié des agriculteurs d'ici à l'an 2000. De ce point de vue, il n'y a qu'une alternative à la politique des quotas dans le domaine strictement agricole : les quantums, c'est-à-dire des prix assurés à chaque producteur jusqu'à un certain niveau de production afin de permettre à chacun de dégager un revenu convenable. Et pour le reste, la libre concurrence doit jouer véritablement son rôle, ce qu'elle ne fait pas aujourd'hui.



### La solution : une politique rurale pour la Bretagne

Ni Bruxelles ni Paris ne sont disposés à faire ce choix éminemment politique, au bon sens du terme. Il faudrait donc que les élus bretons, avec beaucoup de courage, décident de ne pas abdiquer sous la dictature de la macro-économie et prennent dans le cadre du Conseil régional des mesures audacieuses à la hauteur des enjeux. Il faut engager au niveau breton un débat général et permanent sur l'avenir des campagnes. Que voulons-nous faire des campagnes bretonnes ? Voilà la question à laquelle chaque élu breton devrait être sommé de répondre aujourd'hui. Hélas, beaucoup de ceux-là sont tenus par une logique parisienne du fait de leur dépendance vis-à-vis des états-majors politiques (ne serait-ce que pour

le financement de leurs campagnes électorales).

Bref, on continue de désespérer dans les campagnes où les suicides n'ont jamais été si nombreux. Quand surviennent des accès de violence, on a droit, à Paris, à de grands effets de manche, mais à chaque crise, de nouvelles victimes tombent et le système demeure. En quelque sorte, il y a beaucoup de pompiers pyromanes, y compris dans le syndicalisme agricole. Comment ne pas s'étonner de l'attitude de la FNSEA qui, toute libérale qu'elle est, ne cesse d'en appeler à des aides directes de l'État en monnaie sonnante et trébuchante ? Paradoxe quand tu nous tiens...

Payer, oui, il le faudra pour assurer le maintien de la population dans les campagnes bretonnes. Payer pour une agriculture respectueuse de l'environnement. Payer pour diversifier les activités et maintenir les services publics. Et toute la société bretonne devra mettre la main à la poche. Car si l'agriculture est tant décriée aujourd'hui parmi les citoyens, souvent à juste titre, n'oublions pas, tout de même, que c'est à cette agriculture-là que l'on doit directement ou indirectement l'essentiel du développement économique et social qu'a connu la Bretagne depuis trente ans. Alors, pas de démagogie. C'est ensemble que les Bretons doivent trouver les solutions à un problème qui les concerne tous. Nous sommes pour la plupart des fils ou petits-fils de paysans. C'est aussi ça, les racines.

C. GUYONVARCH

## POBL VREIZH

Mensuel - Édité par les Presses Populaires de Bretagne (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : R. Pédron ;  
secrétaire : M. François ;  
trésorier : J. Guégan

Composition et impression :  
IMPRAM - 22300 Lannion.

Redaction

Administration, abonnements :  
BP 301, 22304 Lannion Cedex.

Publicité au journal.  
Directeur de la publication :  
J.J. Monnier

C.P.A.P. 68132

Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 1990.

## le peuple breton



Photo « Le Tregor ».

## A propos de la crise de l'agriculture : le syndicalisme en question

Il est beau jeu d'organiser une journée « nationale » d'action ou d'en récupérer les effets, ceux qui sont responsables de la situation actuelle. Qui donc a programmé la course au productivisme, l'exode rural, le bouleversement du monde agricole, particulièrement dans nos régions ?

Il y a trois ans, j'ai fait la connaissance de ces responsables professionnels, accompagnés de leurs technocrates parisiens. Ça se passait à ... l'île de la Réunion.

Les problèmes que rencontraient les jeunes agriculteurs réunionnais n'avaient pas grand chose à voir avec ceux de la métropole lointaine. Beaucoup d'entre nous tentaient de survivre sur de minuscules exploitations de cinq hectares (c'est la grandeur moyenne du lot rétrogradé par la SAFER, pendant que de grandes propriétés ouvrières occupent encore plus de 500 hectares dans les meilleures terres du littoral), certains avec un mode de faire-valoir – le colonnage – pire encore que le métayage, pour éviter de rejoindre la masse des chômeurs (40 % de la population active).

Nous avons donc demandé, à ces messieurs du CNJA, venus tout droit de Paris, les Henry Jouve, Philippe Mangin, et autres Fabrice Berthon (je les connais bien, les ayant reçus chez moi), de dénoncer cette situation intolérable des jeunes Réunionnais et le marasme de l'économie agricole de l'île, et de son économie « tout court ».

Malheureusement, ces gens ne connaissent qu'un seul discours, efforts de productivité, compétitivité donc prix à la baisse, diminution des coûts de production par la mécanisation et l'intensification, discours qu'ils tiennent depuis plus de vingt ans, avec les mêmes thèmes qui ont conduit l'agriculture européenne vers la crise qu'elle connaît actuellement.

Je les remercie cependant, ils m'ont ouvert les yeux sur le centralisme de

l'État français dont les organisations syndicales dites nationales ne sont que les rouages.

« Une journée nationale d'action, trois p'tits tours, et puis s'en vont... »

C'est bien ainsi qu'on peut résumer leur intervention et la récupération qu'ils ont fait de cette journée du 29 août 1990. Car cela ne changera rien. Ils rentreront à Paris, tout fiers de cette mobilisation sur le terrain et s'arrangeront ensuite avec un ministre, qui l'a avoué lui-même : « Il n'a pas les moyens de changer quoi que ce soit aux orientations définies pour le monde paysan ».

Sur le terrain, il ne nous reste qu'une solution (Bernard Lambert l'avait bien compris) : la lutte sur le plan régional. Acculés à la misère, ou à l'exode rural, abandonnerons-nous ce métier d'agriculteur sans avoir réagi ? N'essaierions-nous pas de sauver ce qui peut encore l'être, de notre monde à nous ? La vie de nos villages, la vie de nos communes rurales, la vie de notre pays (Bretagne et départements frontaliers, cette frontière n'étant que culturelle), de ces vraies nations qui n'ont rien à voir avec ce que l'État français appelle la Nation ?

« Trois p'tits tours et puis s'en vont... », laissons-les faire, leur numéro de lambada parisienne, et commençons par reprendre ce que nous sommes dans nos campagnes bretonnes, vendéennes ou angevines. La solidarité renaitra spontanément et alors rien ne sera plus impossible, si tant est qu'on le veuille. C'est le seul moyen, je le crois, d'infléchir une politique centraliste, dite mondialiste, qui nous dessert. La Réunion n'est pas la France, la Bretagne non plus. Elles ne pourront accepter de l'être que lorsqu'on pourra être fiers de ce que fait l'État pour nous. Est-ce le cas ?

D.A.

## INTERVIEW

### Sébastien Couppé Président de coopérative et éleveur

Le premier groupement de producteurs de porcs bretons, la Cooperi, présidée à lui seul 1,6 % de la production totale de la communauté européenne. Avec près de deux millions de porcs produits, ce groupement se place très loin devant des groupements français qui atteignent 5.000 porcs produits. Il nous a paru intéressant de demander à Sébastien Couppé, éleveur et président de la Cooperi, de nous présenter sa filière.

**P.B. :** Pourriez-vous présenter la Cooperi ?

**S.C. :** La Cooperi (Coopérative des éleveurs de la région de Lamballe) est née en 1966. Elle fut fondée par 20 éleveurs qui firent scission avec le groupe de Landerneau. Le désaccord avec la direction portait sur les frais généraux que nous jugeons trop importants. En fondant donc cette coopérative, ces éleveurs purent se payer un technicien.

Aujourd'hui, la Cooperi rassemble 1.800 éleveurs, qui produisent près de 2 millions de porcs charcutiers et emploient 1.200 salariés. La zone d'action de la Cooperi regroupe la zone Est des Côtes-d'Armor, la région de Pontivy, l'île-et-Vilaine, et quelques éleveurs en Mayenne, suite à l'achat de l'usine d'aliment Logeais à Vitré. Nous exploitons deux abattoirs (Lamballe et Montfort/Meu) et l'usine d'aliments précédemment citée.

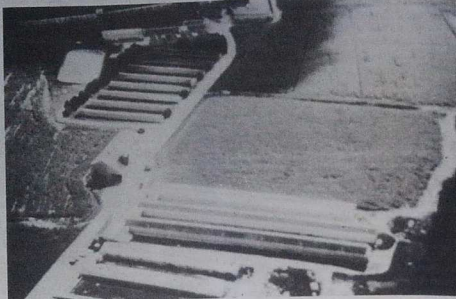
**P.B. :** Depuis deux ans, vous collaborez avec la CANA d'Ancenis (44).

**S.C. :** Oui. La collaboration est excellente et va se développer au niveau industriel, au niveau du ramassage des porcs charcutiers, des échanges techniques existent. On leur assure un débouché, ce qui les rassure. Ils ont pris une participation de 5 % dans l'abattoir de Montfort. D'autres coopératives ont pris chacune 5 % des actions de cet abattoir. Ce sont : La Paysanne d'Erquy, La Hunaudaye, l'Union coopérative de l'Argoat (UCA).

**P.B. :** Vous possédez un abattoir en Côte-d'Ivoire ?

**S.C. :** Non. Nous apportons notre aide totalement désintéressée. Dans cette région boisée, les gens vivaient autrefois de la chasse, mais tout a été déboisé. Une pénurie de viandes est donc apparue. Ils ont ensuite essayé l'élevage mais ce fut un échec, puis ils se sont adressés à la France pour développer la production porcine. On a apporté un peu de capital, mais on ne reverra jamais notre argent ; c'est un don. Dernièrement, nous leur avons fait don de divers matériels. Ils sont secondés

## Agriculture



L'exploitation de Sébastien Couppé.

par un technicien « porcs » qui leur prodigue des conseils.

**P.B. :** Le Conseil général des Côtes-d'Armor souhaite un développement de la production porcine dans la région de Callac (Centre-Bretagne). Qu'en pensez-vous ?

**S.C. :** Oui, le Conseil général nous a contactés à ce sujet. Une subvention pour un poste de technicien a été votée. Mais heureusement on n'a aucun pouvoir pour déplacer les gens. Il faut dire que dans cette région les gens ont peur des porcheries. Il est plus facile d'obtenir une extension de porcherie dans une région comme Lamballe, ou le Léon, que dans les régions où cette production est inexistante !

**P.B. :** Depuis quelque temps, vous investissez dans des produits plus élaborés (barquettes de porc, produits de salaisons). Pourquoi ?

**S.C. :** Il faut savoir que tous les abattoirs sont déficitaires ; ce n'est pas pour rien que le privé abandonne les abattoirs à la coopération. Il nous faut donc compenser cette perte par la production de biens à haute valeur ajoutée. Au début, on vendait des porcs aux abattoirs, puis, lorsqu'on a repris l'abattoir, on écoulait des carcasses chez les grandes surfaces. Maintenant, ces dernières nous demandent des produits tout faits.

**P.B. :** On parle de la création d'un abattoir fantôme dans la partie nord de la Bretagne. Qu'en est-il ?

**S.C. :** C'est une erreur. Les abattoirs ne tournent pas à plein régime. Ils manquent de cochons. Si on construit un abattoir supplémentaire, il y aura des dégâts et tout le monde paiera : les abattoirs feraient faillite et donc les producteurs ne seraient pas payés... ; ils perdent beaucoup plus (cf. PB 317, l'interview de Guillaume Roué).

**P.B. :** Une nouvelle crise porcine arrive. Que vous inspire-t-elle ?

**S.C. :** Oui, elle était prévue. Ces der-

niers temps, comme le prix était élevé, les grandes surfaces se sont détournées de la viande porcine et se dirigent vers d'autres viandes, meilleur marché (volailles et viande bovine). De plus, intervient l'arrivée d'importations à bas prix des pays de l'Est. On ne mesure pas encore les conséquences de cet événement.

Pour se développer, il faut qu'ils vendent ; ils se retrouvent dans notre situation d'il y a 50 ans. Au niveau technique, ils sont au point et disposent des mêmes races que nous. A nous de faire des produits à haute valeur ajoutée ; ceci va nous demander de sacrés efforts !

**P.B. :** Avec l'unification du marché européen, la concurrence risque d'être plus dure à l'approche de 1993.

**S.C. :** Tous les jours, on est en concurrence avec les étrangers. Il faut savoir que l'on exporte 17 % de notre production.

**P.B. :** Comment voyez-vous l'avenir de la production porcine bretonne ?

**S.C. :** Je pense que l'on va assister à une stagnation de la production suite aux contraintes liées à l'environnement et au nombre d'éleveurs qui vont arriver à la retraite. Ceci posera un problème pour les abattoirs et toute la filière sera fragilisée.

**P.B. :** Justement, vous venez de parler des problèmes d'environnement. Quelles solutions préconisez-vous pour réduire les nuisances liées au lisier ?

**S.C. :** Au début, on a expérimenté la solution des banques de lisier (dons de lisier à un agriculteur n'ayant pas d'élevage), mais cela n'est pas suffisant. La solution, c'est l'épuration mais alors se pose la question des coûts. Bio-Armor fabrique des produits de traitement de lisier (Lisarome) qui ont pour effet de réduire les odeurs à l'épandage et diminuent les gaz nocifs.

(Interview recueillie par Hervé Person)

## Mesk Ha Mesk

### Enquête : le breton fait recette

Deux enquêtes récentes viennent de montrer que les revendications culturelles sont nettement mieux perçues que par le passé.

#### Le maire du Finistère et le breton

La première a été réalisée au printemps 1990 par Anne Gouerou, étudiante en communication à Rennes, auprès des maires du Finistère. 66 % ont répondu. Elle confirme un intérêt croissant pour la langue bretonne. 65 % des maires interrogés affirment parler le breton. Seuls 41 % le lisent et 20 % l'écrivent (de beaux jours quand même pour Pobl Vreizh et les publications en langue bretonne). Les plus jeunes ont participé au renouveau culturel des années 70, les plus âgés ont été catéchisés en breton. 73 % de ceux qui le parlent ne l'ont pas transmis, alors que la plupart avouent un plaisir immense à le pratiquer.

Questionnés sur l'instauration d'une politique bilingue dans leur commune, 63 % acceptent l'installation de panneaux bilingues à l'entrée de leur ville

ou de leur bourg. 58 % n'en veulent pas plus, sauf si le département paie.

Sur l'enseignement du breton à l'école primaire, 67 % sont pour, près de 75 % sont pour une initiation. Plus du quart (26 %) sont favorables au modèle Diwan. Tout ceci n'est pas négligeable et témoigne qu'une évolution positive est en marche.

#### Bretons pas seuls !

Cette compréhension pour les revendications culturelles se retrouve aussi chez les visiteurs : une enquête menée en août 1989 par le laboratoire de recherches en sciences sociales de Rennes 2 (et dont fait état *Ouest-France* du 5 octobre 1990), portant sur 643 questionnaires, a consulté 42,1 % d'habitants de la région parisienne et 57,9 % de visiteurs étrangers. 92 % ont remarqué les barbouillages de panneaux, 52 % des étrangers ont été gênés. Mais pour 59 % des Français et 72 % des étrangers, l'introduction du bilinguisme dans la signalisation routière...

## Football

### Sport : Réflexions sur le Mondial

Le Mondial fini, cette grande compétition amène très souvent les réflexions suivantes : « Pas terrible, heureusement le Cameroun était là »

Donc ce qu'on savait déjà se trouve vérifié : il n'est pas nécessaire d'avoir des finances démesurées pour avoir de bons résultats.

Bravo aussi pour nos amis italiens : bonne organisation, de très beaux stades et surtout pas d'exclus, cela nous a fait grand plaisir que cette compétition visite Palerme en Sicile et Cagliari en Sardaigne.

La France, qui n'a jamais gagné la Coupe du Monde, mais qui est championne du système « D », pense organiser cette compétition en 1998. Il faut comprendre le « staff » qui gère nos vedettes : balle au pied, l'équipe de France n'a guère de chance de se qualifier, et en organisant l'épreuve nous sommes qualifiés d'office. Croyez-moi le niveau de notre sport « national » est tel qu'une telle méthode s'explique.

Cette compétition est une façon très originale de se faire connaître du monde entier, en plus de tous les avantages d'être visités par un très nombreux public, le pays organisa-

teur (l'Italie par exemple) arrose donc équitablement les diverses régions de son territoire de compétitions. Il faut que tout le monde participe à la fête.

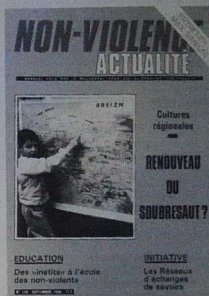
L'organisation de 1998 qui se dessine par le choix des stades n'est favorable ni aux Corses, ni aux Bretons. Nous avons l'habitude, mais quand même. Cette future Coupe du Monde aurait permis une remise à niveau des stades de ces deux « régions », mais la France a choisi de cacher leur misère.

En ce qui nous concerne, nous sommes encore plus amers, notre région, par son nombreux public et ses nombreux joueurs, doit alimenter « le plus » les caisses du football. La France n'a « même pas la reconnaissance du ventre ».

Dans notre esprit pas de méprise, Nantes est toujours en Bretagne, son choix (comme ville organisatrice) est normal et mérité. Associé à Brest, il aurait été on ne peut plus compréhensible. Cette qualité vaut bien celle de Lyon et St-Etienne, ces deux villes sont seulement distantes de quelques kilomètres.

J.T.

### Non-violence et cultures « régionales »



« Non-violence actualité », le mensuel du mouvement pour une alternative non violente (MAN) consacré dans son numéro de septembre 1990, un dossier au thème : « cultures régionales, renouveau ou soubresaut ». Huit pages fort intéressantes, avec un article de Janine Surpas, notre ami occitan, qui pose clairement le problème : « une minorité linguistique liée à un territoire à tout pour être un peuple si elle a une conscience de communauté. C'est difficile à mesurer, mais assez facile à réprimer ». Un article d'Anne Gouerou suit, sur le déclin de la langue bretonne et les germes de renaissance. Diwan est cité, la signalisation bilingue aussi, mais pas les autres formes d'action (classes publiques bilingues, dont on a vu les effectifs croître de 38 % en un an)...

Édition, domaine scolaire, présence dans les entreprises, dans les médias, dans les relations internationales, sont vu dans le cas des huit peuples concernés. En tribune libre, un « coup de gueule » d'un avocat basque sur la répression au pays basque : « et ça ne vous choque pas ? »

Enfin un interview de Max Siméoni présente l'autonomisme comme « le droit à la dignité ».

(BP 10, 45202 Montargis Cedex, n° 139, septembre 1990, 17 F.)

## Renversant : Marcellin contre la bétonisation !

« Je suis un adversaire résolu de la bétonisation ». Cette affirmation péremptoire barre la page départementale d'un quotidien. Son auteur : Raymond Marcellin lui-même.

Notre ravissement de compter cette recrue de poids à la tête de notre combat n'a d'égal que notre soulagement de l'avoir entendu laisser entendre, sur la dernière question, parfaitement incongrue, du journaliste, qu'il ne prendrait sa retraite politique que les deux pieds devant...

M. Marcellin vieillit donc bien, ce dont s'étaient permis de douter les quelques fossiles du canton de Sarzeau survivants de l'époque antérieure à sa venue : ils avaient lu, voici deux ans, une déclaration de son cur affirmant sans ambages qu'il avait découvert, en 1953, une presqu'île de Rhys demeurée à l'âge de pierre ou peu s'en faut.

Ainsi donc, à l'Assemblée Nationale (O.F. du 16/12/89) et au Conseil Général (O.F. du 30/1/90), « Raymond Marcellin défend le littoral ».

Avouons qu'il nous avait bien échappé son jeu.

Ainsi, en 1965, lorsque — pure coïncidence — il accéda à la présidence de cette dernière assemblée, le Conseil Général décida du choix de la baie de Suscinio, littoral le plus fragile de toute le département, pour site d'un Super-La Baule, n'entendit-on de sa part aucune mise en garde publique.

Notons toutefois que le dévoué définitif se porta sur Kerjouanno-Le Crouesty.

Le choix d'un promontoire pieds dans l'eau — et incidemment site préhistorique remarquable — pour l'érection d'un « domaine » résidentiel souleva un tollé auquel il fit semblant de ne pas se rallier.

A cette occasion, de jeunes écologistes subversifs collèrent des affiches : « Non au béton sur nos plages ». Tout juste !...

Mais l'avocat Marcellin n'était pas disponible pour prendre leur défense. Car ces lourds avaient oublié... de mentionner le nom de l'imprimeur. Et la loi du 29 juillet 1881 sur l'affichage public, alors ? Le ministre de l'Intérieur le plus indulgent ne pouvait fermer les yeux. Pure coïncidence encore s'il se nommait, en cette année 1972, Marcellin Raymond.



R. Marcellin, vu par Michel Deligne (Bretagne en tête-à-tête).

La même mésaventure survint au mensuel « Le Peuple Breton » pour

avoir voulu dénoncer l'opération « tourisme de luxe » en cours. Des témoins à décharge défilèrent. Parmi eux, Raymond Marcellin certainement ? Vous n'y songez pas, trop occupé, à Paris, à mettre sur pied les voltigeurs motocyclistes...

Enfin ! A l'issue d'un quart de siècle de présidence du Conseil Général et de trois quarts de siècle d'existence, M. Marcellin se dévoile enfin et rejoint nos rangs.

Bravo ! Et qu'on ne nous parle pas de récupération.

Ce terme, n'est-il pas vrai, n'est de mise que pour les objets usagés, que notre société de consommation ne parvient pas à éliminer.

G.A.

## Un docteur pour soigner les bilingues du Morbihan

Dans l'académie du Morbihan, la promotion du breton et du bilinguisme est assurée par le titulaire d'un doctorat en communication. C'est un gros progrès qui a de quoi rendre perplexes les « râleurs » de Diwan et de l'Apeeb.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que ce spécialiste soit pris en charge intégralement par l'Education nationale que l'on croyait pourtant hostile à ce genre de financement pas très académique !

### Un mépris efficace

En réalité, ce pro de la communication, qui est, quand ses loisirs le permettent, inspecteur d'académie, a joué un double jeu. Au départ, beaucoup de gens ont cru qu'il faisait preuve de mépris à l'égard des parents d'élèves bilingues de Lanester en ne répondant pas aux doléances et relances de leur association, l'APEEB.

A l'époque personne, sauf les syndicats peut-être, ne connaissait ses conceptions en matière de communication.

Mais, la veille de la rentrée, sans avisier que ce soit, il annonça à la presse la création d'un poste débloqué par le ministère.

Là, tout le monde a compris qu'il avait recherché à faire monter la pression uniquement pour mettre plus en valeur, par son effet d'annonce, l'intérêt du bilinguisme et l'action positive de l'association durant plusieurs mois !

Par la suite, des parents qui raisonnent simplement n'ont pas compris qu'il fasse tout, c'est-à-dire rien, pour faire trainer les choses.

C'était en vérité pour mobiliser le maximum de monde afin de soutenir une revendication qui méritait d'être beaucoup plus populaire et généralisée.

Grâce à son abnégation et aux astuces qu'il a dû employer pour maintenir la

combativité des parents, l'enseignement bilingue dans le Morbihan a bénéficié d'une publicité assez exceptionnelle, dans les pages locales de nos quotidiens « régionaux ».

Sans parler de l'APEEB, qu'il a largement contribué à renforcer et à structurer depuis six mois, il a constamment favorisé le dialogue par médias interposés.

Il a encouragé l'APEEB à multiplier les actions, poussé l'UDB à prendre des initiatives, incité SAB à éclabousser le PS, contraint le SGEN-CFDT, le SNI et la municipalité à Lanester à s'exprimer publiquement et à bouger.

Pour ce fonctionnaire exemplaire de l'Education nationale française, extrêmement adroit, communicateur inégalable, il ne fait certainement aucun doute que les bilingues précoces auront dans l'Europe de demain moins de problèmes de communication que les autres.

Mais, pour ne pas prendre le risque de se faire accuser par l'administration d'être un promoteur zélé des classes bilingues, il a dû mettre fin deux mois après la rentrée, à cette intense opération médiatique, en faisant annoncer par son adjoint, (par pudeur sans doute, il ne cherche pas à s'attribuer tous les mérites), la mise en vacances de la Toussaint.

Au fait, outre précision, pour être le plus objectif possible et que les choses soient bien claires, la méthode « Le breton sans peine », ce n'est pas lui qui l'a écrite.

G.V.

## Explication de texte

J'aurais pu intituler également cet article « La preuve démocratique ». L'échange rude mais franc entre Joël Guégan et moi par l'intermédiaire du PB (cf. n° de septembre et octobre) fournit aux abonnés-détracteurs de l'UDB la preuve qu'il est possible d'y exprimer à haute voix des positions différentes, voire divergentes.

Quand ce papier paraîtra, le congrès 1990 de l'UDB sera sans doute achevé mais les conclusions qui en sortiront ne devraient pas influencer sur le sens que je souhaite donner à ma réponse.

A ceux, peu nombreux assurément, qui auraient rêvé d'un duel aux couteaux, je répondrai d'abord ceci : je n'ai pas l'intention de polémiquer avec mon ami et néanmoins camarade Joël Guégan. Le premier paragraphe de son article, qui m'était sans doute destiné, n'était certes pas très agréable mais je connais l'auteur depuis suffisamment de temps pour discerner la méthode d'action politique de l'attaque personnelle et gratuite. La méthode, qui a tant de fois désarçonné le militant novice que j'étais, et qui consiste à agresser verbalement ses contradicteurs pour les désarmer, je la connais trop bien pour y succomber encore. C'est la méthode du taureau (je verse à mon tour dans la zoologie) qui fonce tête baissée dans l'arène. Elle rend le personnage sympathique et concourt déjà à sa légende car elle est le résultat d'un long combat politique sans concessions qui a parfois valu à celui qui l'a mené d'être traîné dans la boue (cf. affaire des centres sociaux à Lorent) par des gens qui, tout auréolés de mandats qu'ils sont, ne valent pas grand-chose. Je connais l'intransigence morale et la rigueur intellectuelle du militant, et cela suffit à l'assurer de mon estime. Voilà sept ans déjà que nous travaillons ensemble à l'avènement d'une Bretagne libre et progressiste et j'ai bon espoir qu'ensemble nous y parviendrons.

### Un défi

Quand au fond du débat, et je sais que c'est cela qui nous préoccupe tous deux comme ceux qui nous liront, si j'ai pu dire mal compris, je suis bien le premier à le regretter. Si l'on relit toutefois les deux derniers paragraphes de mon article (car les deux sont étroitement liés), on verra que j'interpelle non seulement l'UDB mais toutes « les forces écologistes et les forces identitaires (qui) peuvent être le lieu de rassemblement des énergies positives ». C'est à tous ceux-là que je demande de relever le défi d'une nouvelle façon de faire de la politique. Face au business électoral des principaux partis français dont on sait que les caisses sont alimentées à coup de fausses factures (Médecin n'est pas un cas isolé), nous autres forces alternatives, auxquelles la porte des médias est si souvent fermée (mais tout se tient), n'avons à opposer que notre présence militante sur le terrain.

C'est là notre seul capital-confiance. Or, j'enfoncerai une porte ouverte en disant qu'on m'en milite plus aujourd'hui, à de rares exceptions, comme dans les années 70. Alors, que faire ? Attendre patiemment le retour du printemps ? La Bretagne, qui subit chaque jour la politique néfaste du capitalisme international et de ses alliés locaux (1), ne peut plus attendre. Et ce n'est pas ce que je vois à Bruxelles depuis un an, en tant que représentant des peuples minorités de l'Etat français, qui peut me rassurer (2).

Les idées que nous défendons doivent s'imposer rapidement en Bretagne en pesant d'un poids suffisant sur les décisions politiques, sous peine de subir les assauts incessants d'une vague qui finira de submerger et nous et notre pays. Pour y parvenir, je viens de le dire, nous n'avons pas le choix : il nous faut faire le nombre. Mais nous n'y parviendrons pas seulement par notre force de conviction et la justesse de nos idées. Nous devons ouvrir grand les portes et les fenêtres. Nous sommes l'Union démocratique bretonne. Alors faisons l'union, la plus large possible. Et faire cette union implique que nous apprenions à gérer la contradiction au quotidien et sur la durée.

Mais que veux-tu au juste ? Que proposes-tu ? me demandera-t-on. Certains camarades m'ont parfois reproché mon attachement au principe des courants. Me croira-t-on si je dis que je ne me suis jamais senti l'étoffe d'un chef de courant à l'intérieur de l'UDB ? Là n'est ni mon ambition ni mon souci. Je n'ai, en effet, aucune envie de voir notre parti donner, après d'autres, l'illusion de la démocratie en organisant des tendances qui ne seraient autre chose que des clans d'intérêt privé au service de caciques. Telle n'est pas la conception que je me fais de la démocratie.

### Une base minimale d'adhésion

Ce que je propose, je l'ai déjà écrit à usage interne et cela a paru trop simple pour pouvoir s'appliquer. L'adhésion et le maintien au sein de l'UDB devraient se fonder sur l'acceptation d'une charte (on pourra lui donner tout autre nom) ou seraient énoncés les principes suivants : drot à l'autodétermination du peuple breton, développement économique autonome intégrant les facteurs écologiques, progrès sociaux, solidarité internationale. Cette charte ne serait pas un programme mais l'engagement minimum exigé de chacun pour faire avancer notre cause. Dans le respect de cette charte (3), une entière liberté de parole devrait être reconnue à chacun tant à l'intérieur du parti (ce qui est déjà effectif) qu'à l'extérieur (nous n'en sommes pas si loin) puisque telle sera la Bretagne que nous voulons construire.

Ce lien entre la force et la simplicité des anciennes chartes qui unirent les premiè-



res villes et communautés villageoises libres du Moyen-Âge et de ces « forums » modernes qui ont organisé la résistance au totalitarisme en Europe de l'Est et l'ont finalement vaincu sans être toujournés, il est vrai, payés de retour à l'occasion des premières élections libres (voir le sort de « Neues Forum » en RDA).

La gravité des problèmes et l'urgence des solutions à trouver nous commandent de rechercher l'union la plus large possible, dans la fidélité à notre engagement progressiste, quitte à y laisser un peu de notre cohésion. Nous sommes tenus de choisir, maintenant.

par C. GUYONVARCH'

(1) Eh oui, je sais, ça fait rigoler ! Mais regardez donc ce que donne la spéculation foncière et immobilière sur nos côtes, avec la complicité active d'élus locaux pour lesquels la « vocation touristique » de la Bretagne n'est pas qu'une conviction politique.

(2) A titre d'exemples, la CEE a rendu publics ces derniers mois, des projets qui visent à supprimer les entraves aux OPA (sans doute pour le bien des économies régionales fragilisées et mises sous dépendances), à favoriser l'enseignement dans la Communauté des langues d'Etat et elles seules (sans doute pour le bien du breton) ou encore à conclure avec la jeune République fédérative tchèque et slovaque un accord de coopération dans le domaine du nucléaire (sans doute pour encourager l'essor des énergies décentralisées et renouvelables qui susciteront tant d'espoirs en Bretagne).

(3) NDLR : une proposition de ce genre figure dans les propositions faites par le bureau politique sortant au congrès des 3-4 novembre.

Chaque mois depuis 1969

**armor**  
magazine

présente et commente  
**LA VIE BRETONNE**  
BP 419  
22404 LAMBALLE CEDEX

# POBL VREIZH

**GLIZARC'HANT**  
Romant-kazetenn  
gant Fanch Treger  
Eil-lodenn : Daouzekvet rann  
**Reverzh vras**  
**Jobig Prad-Gwenn**

Abaoe daou zevvezh eo krog ar reverzh vras. Jobig Prad-Gwenn emañ an tan en e reor gant ar c'hoant da vont da ormela.

— Hiziv, emezan d'e vamm, eo ret din mont !

— Kae 'ta neuze, a respontas e vamm, ha diwall da zont d'ar gêr gant ur sac'h goulo !

Kemer a ra neuze e grog, e gontell « Pradel », ur sac'h rous hag en hent war e varc'h-houarn etrezek Porzh ar Spenn...

Pa erru war an aod eo izel a-walc'h ar mor dija ha krog eo ar besketerien da furchal e-barh an traezh, e faoutoù ar c'herreg ha dindan ar bezhin.

Ober a ra Jobig evelte hag e nebeut a amzer e tastum bilgoud du, kokous, meski ha treureg. Pounner a-walc'h eo dija e sac'h.

— Pounneroc'h e vo c'hoazh gant un toulld kranked glas ha gant ar c'hranked-saoz-man, a sonj Jobig ennan e-unan. Met n'an ket deuet aman da besketa fardaj evel-hen, ormel an hini eo ma jeu !

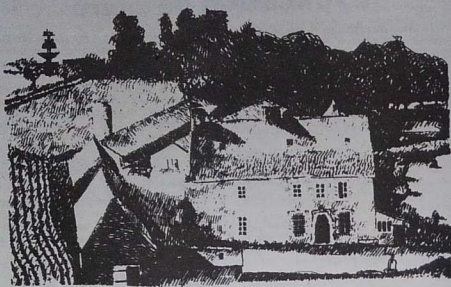
Ha setu just a-walc'h div blac'h kozh o tremen hep a baner goad gante.

— Sell aman, eme Jobig, div vrac'h aod hag a anavez sur mat an doareoù hag an toulloù ! Deomp d'o heul !

Ar wirionez a zo gantan. Gouzout a ra an div gozh e-pelec'h emañ an toulloù mat met kalz a labour a chom d'ober memestra. Ret eo da Jobig trein maen war-lerc'h maen ha furchal e don faoutoù ar c'herreg. Ouzhpenn-se eo peg mat an ormel ouz ar c'herreg ha Jobig daoust dezhan da gaout ur c'hrog, a dorr e vivinnoù hag a gign e vized o klask displegan anezhe. N'eus forzh ! Tapet en deus un doussenn hanter, ar pezh n'eo ket fall hiziv an deiz.

Sevel a ra e choug un tammig, ke ment ha distennan e gorf, sellet a ra

## Romant-kazetenn



en-dro dezhan. Izel eo ar mor c'hoazh hag emañ an darn vrasan eus ar besketerien o poanian, daoubleget war an draezhenn.

— Amzer a zo c'hoazh, a sonj Jobig. Furchomp un tamm e-barzh ar faout-man ! Gant e grog en em lak da furbouchal en toull.

Ul loen a zo e-barzh hag a ra « bouilh, bouilh » en dour manet e kleuz ar garreg pa eo diskennet ar mor.

A greiz-holl e wel Jobig ur pezh penn du hag ul lost ken du all.

— Ur silienn, emezan, ma jeu !

Ya, met n'eo ket echu an abadenn. N'eo ket tapet houman c'hoazh ! Krog Jobig n'eo ket ur vazh-krog da denman eoged pe besked all e-maez an dour pa vezont bezuet, ur c'hrog da ormela an hini eo ha n'eo ket gwall lemm e veg.

Ha setu kaer en deus ar paotr klask sankan anezhan e korf ar silienn n'e-chell ket hen ober. Mont a ra droug ennan neuze ha diflipan a ra eus e vuzelloù renkenadegoù gerioù divalav a-walc'h.

Peged e chom da c'hoari an abuzetuz evel-se ? N'ouzer ket re. Met pa sav e benn un dro bennak, emañ ar mor en-dro dezhan tro-war-dro. Deuet eo war grech' buan ha sioul ha kaset en deus gantan sac'h rous Jobig gant an ormel, ar c'hokous, ar meski, ar c'histin mor hag all...

Ne chom nemet Jobig e-unan war e garreg, un troatad, pe zaou a-us d'an dour.

— Tapet fall 'on aman ! emezan. Ret eo din ober un dra bennak !  
Hag en da zifretan e zivrec'h ha da huchal a-bouez penn :

— Sikour, sikour, sikour din !

Met netra ne finv war ar mor, sioul ha plaen breman evel ur poullad eoul-douar. Aet eo an holl dud d'ar gêr. Nec'het kaer eo Jobig.

— Memestra ! emezan, ne vo ket ret din chom aman da dremen an noz da c'hortoz ar mor da ziskenn !

Ha gwir eo emañ serr-noz o tostaat. Gwelet a ra Jobig an heol o vont da guzh war-zu ar c'hornog hag e vannou diwezhan o paran war ar mor du-hont etrezek ar Jentilez, al loened drouk, evel ma lavar ar re gozh.

— Ma ! emezan, ret eo din en am ziskouez c'hoazh un tamm. Lemel a ra neuze e borpant-c'hlav ha hejan a ra anezhan a-us d'e benn en ur huchal adarre. Ur pennadig goude e wel goulo ul telenn war-zu Nantour. Tostaat a ra. Ur vag o tont d'e gerc'hat mar-teze ? Ha kalon Jobig da dridal.

— Saveteot ! emezan.

Nebeut a amzer goude emañ Jobig war vourzh ar vag o vont etrezek an dour bras.

— Eus pelec'h oc'h c'hw'i ? A c'houlenn digant Jobig unan eus ar besketerien deuet d'e sikour.

— Eus Plouarnell ! eme Jobig.

— Me a ouie a-walc'h, eme ar pesketaer kentan, e oac'h un den eus kostez an douarou !

— An dud eus kostez an douarou, eme an eil pesketaer, a vefe gwelloc'h dezhe chom da ormela war sec'h en o farkerier, n'eo ket gwir Saoig ?

— Geo, aze emañ gant Lomh ! eme egik en ur zifretan da c'hoarzhin.

(Da vezan kendalc'het)

## MENOZIOU DIEUB

### An ONU hag ar C'howeit

Evel m'hon eus gwelet war bennadskrid nivernenn PB/PV ar miz-mañ ez eo deuet ar C'howeit da yezhañ ur Stad hervez interesoù meur a « drust » etrevroadel. A-raok edo ar C'howeit nemet traezh gant kantreorien warmañ ha pesketaerien en e borzh-mor. Ne oa netra a zistage ar c'horn-douar eus ar broioù all (Arabed all, Iraked) N'edo ket gouenn-dud a zispartie anezho ma yezhoù disherivel. Cheñchet eo bet ar soñjoù pa voe dizoloet an eoul-douar ha kreuzet pousoù don gant an Amerikaned ha Saozon. Sujet d'an Durked e oa cheikh ar c'horn. Daoust da se e ch'ell as en em glevet gant Breizh-Veur a lakaas, un tamm mat war-lerc'h, an dachennad da vezañ gwarezet ganti hervez he melestradur. Gant emglev an Arabed Saoudat hag Iraked e voe merket harzoù etrezo hag a-benn ar fin e voe distag ar C'howeit hep an distañ tizou eus ar bobl. Ne dalv ket ar boan livarout petra zo tremenet dre guzh etre pannoù bras an eoul-douar hag ar Cheikh-se deuet da « emir ». Pa lennomp dizentet an ONU da c'houlenn dougahs ouz ar Gwir etrevroadel e teu timp ar goap hag ar c'hoarzhadennou.

Ha pinvidik-mor eo an Emir bremañ. N'eo ket deus ket c'hoant koll ar « yar he viou our ». Setu peak e peg ouz ar Stadoù ramzel (Stadoù-Unanet, Breizh-Veur). E binvidigezh a servij evit traoù a bep seurt : sikour an Arabed all, goprañ al labourerien a ra war-dro an eoul-menn met ivez lakaat e zollarioù e-barzh an aferioù bras hag ivez lakaat ar pompa e pep kehver ; redadegoù-kezeg, tier-ebatal betek preñn merched koant e broioù an Arabed. Ret eo klevet an Arabed o-unan evel ar re a zo kar din. Unan eus va nized hag a chom e Bro-Varok, berber e orin, a gont ar veajoù gant gant an Emiret en e vro hag ar gwall-skouarned diskouezet.

Evel ma welomp n'eo ket ar bobl he deus klasket an dispartie eus an Irak. N'eo ket kennebet abalamour d'ar c'hultur hag ur yezh disherivel. Hervez c'hoant-mestronañ, ar pennoù hepkenn. Hag an ONU ne vel nemet an dra-se. Ne ra ket four eus ar gouenn-tud. O a gwir etrevroadel e ne vez savet nemet war ar fals-

### Politikerezh

## Leun a wad war zaouarn re an ONU

broadoù. E gwirionez hervez ar renadur e cheñch o doare-ober : pe kapitalist, pe gouennour e tle bezañ. Dalc'hit soñj eus an Afganistan.

Dihunet adarre eo bet an ONU pa voe klevet ar gouenn-tud o chom e-barzh an URSS sevel o mouezh (Baltet, Armeriz, Ukrainiz, Jeroiz, hag all. « Gouenn » ne zis ket bezañ gwelet evel un diforc'h (diferahs) eus ur c'hig, liv ar c'hroc'henn, stumm ar fri hag all, evel ma ra ar Fransizien gant ar ger « race » hervez o displegadurioù. Ur fazi o deus graet an droerien. « Gouenn » e vez implijet gant al legumajoù ha traoù all. Un ouenn evit an dud a rank bezañ gwelet evel ur familh ledanet tamm-ha-tamm, liammet gant ur geryezh, ha pelloc'h ur genseurtiezh.

Pa 'meus laret e oa gwad war zaouarn re an ONU eo sur n'on ket bet krompenet mat peogwir an holl n'int ket lazherien met dileurdi pobledoù pe gerc'hozh Stadoù savet war zismantroù ar pobledoù lakaet da vervel. Alies awalc'h ez eo un ouenn-dud hag a zo mougervez goude bezañ trec'h war ar pobledoù all evel ar Franked a gas ? gouenn-dud da get.

N'ouzon ket ma vo kavet ul lec'h hep un ouenn-dud mouget gant ur Stad o vestronañ anezhi. Tud 'zo a lavaro : « Ne dalv ket poan klask. E-vel-se emañ ar vuhez. Un hunvre eo dichademañ anezho ». N'eo ket a-du gant ar pleg-se peogwir e teu bepred c'hoant d'ar Stadoù da vezañ gwelet evel « broadoù » pe ouenn-tud betek lakaat o yezh e penn. Diver eo roll an tachennoù distaget eus ar re all ha troc'hadurioù gant war c'horne an douar.

Penaos e c'hell bezañ ar gouenn-tud staget asamblez pa n'eus ket ar memes yezh kenetrezo ? Penaos rannañ ar memes karantez, ar memes glac'har, ar memes joa, ar memes esperans ? Unan anezho a zle plegañ d'an hini kreflvan. A-wechoù an hini kreflvan a zeu da vezañ an hini gwanañ Sellit ouz Stad-Veljik mestroniet da gentañ gant ar Walloniz hag aet an nezh gant ar Flamanked deuet da vezañ nivruosec'h abalamour d'o babigoù gant. Sellit ouzhpenn ouz ar Rwanda elec'h ma vev an Dutsied hag a voe ar renenen hag an Hutued bet al labourerien, betek ar brezel-mañ.

Aldrig a NAONED

## Mesk Ha Mesk

### E Plougernev

Da geñver lidoù Priz Europa e Plougernev, ez eus bet un emvel etre Burev Stoum ar Brezhoneg ha pevar den eus Kuzul Europa, (an AoAo. Jung, senedour eus Bro Elzas, Newall, lord saoz, Zieler, senedour Alaman ha Larcher, kargiad).

Displeget ez eus bet dezho gant dileurdi Stoum ar Brezhoneg emañ ar brezhoneg en arvar abalamour d'ar politikerezh a yezh-lazhadeg sevenet

gant ar Stad C'Hall, daoust da erbedadennou Kuzul Europa war ar poent-se, dreist-holl an nivernenn 192 (1988). Goullennet ez eus diganto pouezan evit ma paouezfe gant ar politikerezh-se, ha ma ve doujant da wirioù ar brezhoneg e Breiz.

Gant aked o deus sellocuet arguzenn Stoum ar Brezhoneg, hag embannet o deus kanned Kuzul Europa o youl da strivañ evit ma ve lakaet da dalvezout o erbedadennou gant ar Stad C'Hall.

### An Here

Bez' emañ embannadurioù An Here o klask tud a zo ganto urzhiataerezed kenngloutas hag e vefe prest da labourat er gêr da skrivañ-ze testennoù evit Ar Geniador Hollvezhonek. Evit gouzout hirorc'h, pellgomzet pe skrivit d'ar Geniador Hollvezhonek, An Here, strad Gay-Lussac, Kerguez, 29480 Ar Releg-Kerhuon, 98.28.10.37.  
Trugarez deoc'h en a-raok.

Diviz Gant Klaod an Duigou Diwar-Benn « Stourm ar Brezhoneg »



1) G. : Emañ Stourm ar Brezhoneg o paouez kaout e emvod meur. Petra a c'hellfec'h kontañ deomp evit diskouez petra ho peus gouezet gant ho stourm war ar panelloù ?

R. : En emvod meur, just awalch, hon eus studiet ar gounid war tachenn ar panelloù-hent. Dasou Guzuli Jeneral o deus gret traoù war an hentoù departamant : hini Aodou-an-Arvor, un nebeud bloavezhioù zo, ha hini Penn-ar-Bed, nevez zo, da laeret eo o deus lakaet panelloù-henchañ war hentoù zo. Gant ur bern kerioù ez eus bet lakaet panelloù antre.

2) G. : Ha war an Hentou-Stad (e galleg « Routes Nationales ») ?

R. : Netra. Ar Stad a nac'h ouzhipp ar gwini da gaout panelloù-henchañ en hor yezh war hentioù hor bro. Ha diern ar Dezuogerezh ha Prefed Penn-ar-Bed e vefe a-enep da lezennou ar Stad C'hall ha d'un emglev stredbroadel bet sinet gant ! Neuzh hon eus kaset un tiked tren da prefed Penn-ar-Bed. N'en deus tamm doujans nag ouzh ho yezh, nag ouzh hor bobl, nag ouzh dilemmid Penn-ar-Bed, gwelloc'h vefe dezhañ mont en dro d'e vro !

3) G. : Tud'zo a oa bet displeget gant ho toareoù, zoken e-touez ar re a zo a-du gant ar brezhoneg. Petra p'efe da respont outo ?

R. : Sklaer vo hor respont. N'eo nemet gant hol labourour-noz, hol livadegoù, ar manifestadegoù bet savet ganeomp omp deut a-benn da lakaat an traoù da vont war rak, ha kaer-tre hon eus paet (3 bloaz toull bac'h gant gomez mi 20 milion a lurioù kozh a dell-gastiz hag a zigoll d'ar Stad C'hall - ammistezh ebet evit

hor stourmerien, evel-just, pa oa bet distaolet Christian Nucci !). Degas a ran da soñj ar re n'int ket plijet gant hon daoreoù en doa kuzul Jeneral Penn-ar-Bed votet a-du gant ar panelloù brezhoneg e 1969 ! Bloaz-mañ e eus lakaet ar re gentañ : efedus omp bet, setu pezh a gont.

4) G. : Stourm ar Brezhoneg, evel-just, a ren stourmoù all. Klevet hon eus emañ ho soñj kas ur stourmadeg all en-dro, hini ar skinwel. Displeget perak, mar plij.

R. : Anat eo ne c'hell ket ur vech chom hep bezañ skignet gant ar skinwel. E Breizh e vez ar skinwel o skignañ e galleg hogozik hepken. Lezet ver hor yezh a-gostez buanoc'h buan-mañ e kil hor yezh er gouvedegezh vreizhat abaoe m'eo diazezet, da vat hag e-touez an holl, ar skinwel hag ar skingomz. C'hwec'h chadenn o skignañ e Breizh e-pad 940 eur vech bep sizhun : brezhoneg : 1 e 45 mn, da lavaret eo 0,2%.

5) G. : Petra gober, neuze ?

R. : Rei eo deomp dont a-benn da gaout ur chadenn e brezhoneg penn-da-benn, evel e Kembre da skouer. Dav vo neuze sevel ur steuñv. Dav vo neuze sevel ur steuñv diouzhtu evit tizhout ar pal-se ; ret vo kaout argant ivez ha stummañ tud.

6) G. : Penaos gober ?

R. : Stourm, sklaer eo ! Da gentañ e kinnigomp d'an holl dud dedennet dont da vanifestiñ ganeomp d'ar Sadom 29 a viz Kerzu e Brest.

(S.A.B. c/o ti kelc'h Sevenadurel Gwened, 21 Straed al Leziou-Barn, 56000 Gwened).

Ar c'heizennou Dudi ar brezhoneg e amzer vak ar vugale

Digoret en deus Dudi doriou e drede kreizenn e Lanuon ar 6 a viz here 1990

Petra eo Dudi ?

Ur greizenn gant evit ar vugale vrezhonegerien eo.

Digor e d'an abardaz etre 14e ha 17e, d'ar marc'her e e MJC La Paillette), ball ar Mail e Roazhon ha d'ar sadom e « Ti Feurm Balavoine », strada Vau Meno, e Sant-Brieg hag e « Ti Feurm Kerligonan » e Lanuon.

Petra e vez graet enno ?

C'hoazh dizoloñh sonerezh a bep seurt, seniñ, kanañ, sportoù a-leizh, c'hoariva-sketchoù, strobinielerezh, keginañ traoù mat, d'armprediañ brezhonegerien all ha tremen dibennoù s'chun drest ganto. Leun a draoù plijus e brezhoneg !

Gwellaat e vrezhoneg en ur gemer plijadur. Setu a pezh a ginnig Dudi d'ho pugale.

Perak eo bet krouet kreizennou Dudi ?

Muoc'h mui a vugale a vez enskrivet er skolioù divyezhek stad pe er skolioù lie-syezhek Diwan. (An darn vrasañ eus bugale Dudi a zo o tout eus ar skolioù-se).

Siwazh kalz anezho ne glevont brezhoneg nemet er skol. Ha tehet int da gomz e galleg etrezo pa vez echuet ar c'hentelioù, e porzh ar skol pe er-maez.

An Daled a ginnig d'ar vugale tremen vakansoù e brezhoneg. E fin an trevadennou e teu aesoc'h ar yezh ganto. Mat un drevadenn ne bad ket pell. Hag an allseñh ne zistro ar vugale enno nemet ar bloaz war-lerc'h. Peadra da goll ar boazioù mat ! Mankout a ra ur framadur klok e brezhoneg evit kinnig dudiou d'ar vugale a-bed ar bloaz. Pal Dudi eo klokaat ar framadur-se.

Peserit dazont evit Dudi ?

Dudi a zigoro d'an nebeutañ ur greizenn all evit ar bloavezh-skol a zu.

Degemeret eo bet mat-tre ar c'heizennou Dudi gant an bez k'ar ar vugale hag o zud, pe eo bet savet gant Lena Louarn kreizenn Dudi Roazhon (1985) ha p'ann m'eus digoret hini Sant-Brieg (1989) ha hini Lanuon (1990).

Mat evit digeriñ kreizennou all en deus ezhomm Dudi animatourien nevez, prest d'ober war-dro ar vugale e brezhoneg.

Ma'z oc'h dedennet gant ur seurt labour er c'heizennou krouet pe da grouñ (e-lec'h ma'z eus bugale vrezhonegerien a-walc'h...).

Pe ma'z oc'h barek da geñenn e brezhoneg ur sport (gouren, judo, tennis, kayak...), seniñ gant ur benveg (hengontel kreizennou ispisial...).

Skrivet pe bellgomzid deomp.

Setu chomlec'h Dudi : burev kreiz Dudi, 8 strada Hoche, 35000 Roazhon, pell. 99.38.75.83.

Setu a-benn hepdale !

Renar ar c'heizennou Dudi Riwall AR MENN



La Bretagne manque-t-elle de granite ?

La Bretagne est célèbre par son granite. La renommée de celui-ci n'est plus à faire. Pourtant, il semblerait que certains en doutent. Ainsi, la « Société de gestion d'exploitations de carrières », société holding sise à Goussouss dans le Finistère gère trois carrières dans la Haute-Vienne.

Ce sont les :

- Société Pagnac Limousin, société anonyme au capital de 1 800 000 F ;

- Société des carrières de Condat, société anonyme au capital de 1 000 000 F ;

- Société des carrières de Crezin, société anonyme au capital de 250 000 F.

Le 1<sup>er</sup> octobre dernier vient d'être créée la société « Générale de matériaux » au capital social de 250 000 F. Cette société a pour objet toutes les opérations se rapportant au négoce de matériaux de construction.

Toutes ces sociétés ont le même siège social.

Dans une interview accordée au P.V. (p.14) Klaod An Duigou, secrétaire de Stourm ar Brezhoneg, précise pourquoi il a estimé devoir utiliser le barbouillage des panneaux routiers pour obtenir - en certains endroits seulement - des panneaux directionnels en notre langue. Il explique aussi le nouveau terrain sur lequel va se développer l'action de Stourm ar Brezhoneg : la télévision, avec pour but la création d'une chaîne en langue bretonne. C'est sur ce thème que Stourm ar Brezhoneg appelle à manifester à Brest le samedi 29 décembre.

LE PAYS DE GUERLÉDAN EN DANGER ! Enquête publique - Intervenez ! Urgent !

A Caurel, un paysage encore intact classé dans les périmètres sensibles, les sources d'eau potable qui alimentent le village, des sentiers de randonnées, etc... vont disparaître. La tranquillité des habitants et des touristes, l'avenir du Pays d'Accueil, sont gravement compromis.

Pour faire passer la future quatre-voies du Centre Bretagne, la DDE s'entête, malgré les coûts exorbitants, à vouloir tronçonner 3 km de rochers dominant le bourg, au ras des maisons : vitesse prévue 80 km/h, pente 6 % !

Véritable scandale écologique et financier. Il est possible et moins cher de réaliser une route directe Gouarec-Mür-de-Bretagne, en terre meuble, loin des sources et des habitations, où pour le même prix, on peut réaliser davantage de kilomètres, sans nuisances.

Centre des aberrations du projet mis à l'enquête publique, pour la sauvegarde du site de Guerlédan, pour un Centre Bretagne désencalé intelligemment, il est bon que toutes les personnes physiques et morales se mobilisent.

Merci d'écire à M. René Truca, commissaire-enquêteur, en mairie de Caurel ou de Mür-de-Bretagne 22530, ou sur le cahier mis à disposition dans ces mêmes mairies.

(Adresser lettres et pétitions au Comité de défense du site de Caurel 22530, tél. 96.28.54.71, avant le 10 novembre 1990 ! Infot-Contact, tél. 96.28.54.71.

En bref

● Vincent Bolloré étend sa participation dans le groupe financier Rivaud, qui comporte plusieurs centaines de sociétés, évaluées à 10 milliards de francs.

● L'usine Vellan-Rateau de La Baule, qui emploie 72 personnes dans la fabrication de robinetterie pour l'industrie nucléaire, pourrait fermer prochainement. C'est la seule unité industrielle actuellement dans cette commune touristique.

● P. Mazeau, député RPR, reproche à ses collègues UDF Gaudin et Blanc d'avoir publié des publicités pour « l'Europe des Régions ». Au feu ! Mais il demande aussi qu'on supprime les départements pour laisser la place aux régions.

● C'est le 14 novembre que sera inaugurée l'antenne commune de la

Bretagne et des « Pays de la Loire » à Bruxelles.

● La liaison maritime Lorient-Gijon (Asturies) dont on a pourtant beaucoup parlé dans la presse depuis quelques années, n'a toujours pas vu le jour ! On parle du printemps prochain.

● Mackenzie, armateur britannique, va mettre en place pour trois mois, à partir du 2/11, une liaison maritime hebdomadaire entre Montoir-de-Bretagne (44), Warren Point (Irlande du Nord) et Ellesmere (Gde-Bretagne).

Nantes, dimanche 25 novembre : Bal breton de « Bretagne Plus »

De 15 h 30 à 21 h, l'association « Bretagne Plus » organise un bal breton, salle de la Convention (quartier de la Croix Bonneau). L'animation musicale sera assurée par le groupe « Tradigal » et les sonneurs nazariens Leroux et Legouineurc.

Seconde journée d'études du CUAB à Nantes

Après le succès de la première journée d'études relative au découpage de la Bretagne, en janvier 1990, le comité pour l'unité administrative de la Bretagne organise une seconde journée sur le thème : « Les enjeux de la réunification de la Bretagne », à Nantes, le samedi 1<sup>er</sup> décembre 1990.

Voici l'ordre du jour : 9 h 30, accueil au Centre nantais de culture celtique, 3 rue Harrouys ; 10 h, La réunification face à la loi du marché par André Rolland, contrôleur de gestion ; 11 h, Promouvoir le tourisme en Bretagne - Quella Bretagne ? par Jean-Bernard Vighetti, directeur de l'Office du tourisme de Rennes ; 12 h, possibilité de prendre un repas en commun.

14 h, Nantes-Rennes : De la rivalité à la coopération, par Pierre-Yves Le Rhun, maître de conférences à l'Institut de géographie de Nantes ; 16 h, clôture des débats.

Inscriptions auprès du secrétariat du CUAB, 12 rue des Renards, 44300 Nantes. 50 F l'inscription.



### Les « avanturio » du citoyen Jean Conan

Mémoires oubliées d'un homme du peuple découverts dans un château de Pleyber-Christ.

Jean Conan, natif de Guingamp, pêcheur à Terre-Neuve, naufragé sur la banquise, soldat de l'An II, soldat bleu en Bretagne... Isserand et écrivain à Trédrez, raconte ses « avanturio » en 7.500 vers bretons.

Texte breton original ; traduction française inédite ; présentation historique, littéraire et linguistique. Volume de 320 pages, format 21 x 29,7. Reliure pleine toile sous jaquette illustrée. Photographie couleur ainsi que noir et blanc. Parution décembre 1990.

En souscription : le volume numéroté au prix exceptionnel de 280 F (franco) au lieu de 350 F après parution. Adressez votre commande à Skol Vreizh, 6 rue Longue, 29600 Morlaix.



### 2<sup>e</sup> biennale internationale des illustrateurs de livres d'enfants

Sous le patronage de l'UNESCO Lannion, novembre 1990.

Avec la participation de l'Unicef, et de l'IBBY (International Board on Books for Young People) et le concours de la Bibliothèque centrale de prêt des Côtes-d'Armor.

Centre Savidan, hall d'exposition et l'imagerie. 25 octobre-25 novembre, tous jours, 10 h-12 h et 15 h-19 h ; jeudi en continu, 10 h-19 h ; dimanche, 15 h-19 h.

115 illustrateurs de 30 pays, 600 œuvres originales. Hommage à Marol, auteur-illustrateur, stands de livres de l'UNICEF.

## Europe-Infos

### Euskara hors la loi

Pour la première fois, une juridiction française, le tribunal de Limoges, a refusé d'accorder un traducteur de basque à un réfugié basque jugé. En effet, le 11 septembre, ce tribunal, alléguant la présence d'un interprète d'espagnol, a rejeté la demande de renvoi du procès d'extradition du réfugié Juan Lorenzo Lasa Mixtelena qui a refusé de s'exprimer autrement que dans sa langue maternelle, langue officielle dans son pays. Les avocats de J.L. Lasa Mixtelena ont donc quitté la salle d'audience, mais le procès s'est quand même déroulé et le verdict devait être prononcé le 25 septembre.

(Euskadi information n° 68)

Un non-lieu a été décidé le 10 août par le juge d'instruction de Bayonne dans la plainte que l'otage Etxebeste et Pierre Agerre avaient porté contre les gendarmes auteurs de leurs blessures lors de l'arrestation du Boucau le 20 février 1988. Totte Etxebeste, qui a reçu une balle dans le dos, alors qu'il était couché par terre, est paralysique à vie. Les intéressés ont fait appel qui devait être jugé le 25 septembre à Pau.

(C.D.D.H.P.B.)

### Mendaille libre

Un an après avoir accordé l'extradition du commanditaire du G.A.L. Georges Mendaille, l'Audiencia Nacional de Madrid a décrété le 6 juillet sa mise en liberté sous caution. Incarcéré jusqu'au 9 juillet à Carabanchel, Mendaille devrait pointer quotidiennement auprès de la police. Cette décision de l'Audiencia Nacional fait suite à la requête du procureur, le gouvernement espagnol ne manifestant aucune volonté de donner suite à la demande de la justice française. Le 9 juin, le ministre de l'Intérieur espagnol avait conditionné l'extradition de Mendaille vers la France à la remise du réfugié Isidro Garalde (1) entre les mains de la police espagnole.

Comment dit-on en castillan, deux poids et deux mesures ?

(Euskadi information n° 68)

(1) Dont le procès d'extradition devait être jugé le 25 septembre à Douai. Le GAL est responsable de l'assassinat d'une vingtaine de Basques espagnols dans le sud de la France. Les quatre membres du GAL, jugés à Pau en juin dernier, avaient désigné Georges Mendaille comme le commanditaire de leurs crimes).

### Vous avez dit France-Régions ?

La modification de la grille de programmes de FR3 a entraîné pour l'Alsace la suppression des créneaux quotidiens en dialecte alsacien placés dé-

sormais à la mi-journée les samedis et dimanches.

Depuis un mois les protestations des mouvements culturels, des conseils municipaux, des parlementaires se multiplient. La grève de la redevance est envisagée.

Au début d'octobre aucune concession de FR3 n'était en vue. C'est beau la démocratie à la Rocard qui déclarait il y a quelque temps qu'il fallait suivre l'opinion (après l'avoir fabriquée ou manipulée sans doute !).

### Accords de Schengen

Le 19 juin 1990, cinq pays de la CEE (Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Allemagne, France) ont signé les accords de Schengen.

Il s'agit en fait d'une véritable « entente cordiale contre le droit d'asile ». La législation applicable aux étrangers non ressortissants des Etats-membres de la Communauté est désormais harmonisée, ce qui amènera un renforcement des mesures de refoulement, d'expulsion et d'interdiction de séjour. Un fichier automatisé d'indésirables va être établi, avec échange d'informations entre les cinq pays et ouverture des frontières pour les policiers afin de mieux organiser la chasse aux réfugiés et immigrés.

Les associations constituant le secrétariat permanent de la commission de sauvegarde du droit d'asile (CIMADEFDA, GISTI, LDH) ont réagi le 20 juin par un communiqué. « Elles déplorent les conditions dans lesquelles est intervenue cette signature. Ainsi que le confirme la résolution du Parlement européen du 20 juin 1990, appelant les Etats à ne pas signer la convention complémentaire de l'accord de Schengen de juin 1985 (...), cette convention (...) continue à présenter des risques réels d'atteinte au droit d'asile et aux droits des réfugiés. Les associations appellent que l'accord n'a fait l'objet d'aucun débat public et que c'est par elles que les parlementaires français ont été alertés.

Elles s'insurgent contre ces procédés non démocratiques et souhaitent que les textes actuellement à l'étude parmi les 12 gouvernements de la Communauté européenne, en particulier pour une convention traitant du franchissement des frontières extérieures du territoire de la Communauté européenne, et des visas, fassent l'objet d'une large consultation préalable à leur signature.

(Comité pour la Défense des Droits de l'Homme en Pays Basque - membre de la Commission de Sauvegarde du Droit d'Asile)

## POINT DE VUE

### L'arsenal de Saddam Hussein

Jules Verne avait raison : pour envoyer un projectile balistique dans l'espace ou sur une cible terrestre, le canon est plus fiable que la fusée. Il l'a expliqué dans « De la Terre à la Lune » et dans « Les 500 millions de la Bégum » où un canon géant doté de sous-munitions devait anéantir Francoville, utopie communiste et écologique. Dans ce cas, heureusement, l'obus mal calculé se met en orbite au lieu de descendre sur sa cible. L'auteur du canon d'Hussein, tué depuis par le Mossad, était bien supérieur à W. von Braun, il avait réussi en accumulant deux canons de cuirassé réformé (c'est-à-dire « gratuits ») à tirer de La Barbade un satellite à 190 km d'altitude. Mais voilà, Von Braun n'était pas inspiré par Jules Verne, mais par le film de Fritz Lang : « Une femme dans la lune ». Or l'erreur de J. Verne a été de croire que l'on pouvait amortir la pression écrasante d'un obus pour un mammifère vivant alors qu'une fusée accélère régulièrement. Ainsi les Russes ont lancé dans l'espace la chienne Laika, puis Gagarine ; les USA ont répondu de même. Car le maître du monde sera celui qui conquerra l'espace et non celui qui enverra le plus de bombes sur l'ennemi.

### Pointer le grand canon

« Satan » Hussein n'a pas ces problèmes, en effet, depuis le Star War de Reagan, on sait comment arrêter une fusée balistique : à son apogée, elle est quasiment immobile et l'on pourrait la prendre à la main - mécanique d'un satellite - ou la désintégrer avec un rayon laser, lors de sa descente, avant que sa vitesse ne croisse ; un missile du type Patriot (US) ou Arrow que possède Israël pourrait intercepter aisément. D'autant que notre petit Satan n'a que de vieux missiles Scud (Russes) biculés pour allonger leur portée, ce qui ne les fait pas gagner en précision ni en « futurité ».

En gros, un petit pays comme Israël peut déjà couvrir son territoire par le Star War. Mais les canons géants, eux, percent le Star War. L'obus est trop rapide du début à la fin pour être intercepté à quel moment que ce soit. Quatre obus d'une tonne, poids d'une bombe A très rudimentaire, peuvent détruire tout Israël sauf le Sinaï, mais ajouteront aux trois millions de Juifs exterminés, entre 1/2 million et 1 million de Palestiniens, la nucléaire rustique ne choisit pas. Seul inconvénient, des canons de 50 mètres de long doivent être enterrés dans des grottes très profondes pour éviter une attaque

## International



Le grand canon spatial de J. Verne.

préventive de l'aviation. Pour cela, l'endroit idéal sont les montagnes du Kurdistan.

### Du Kurdistan au Koweït...

Hussein a fait d'une pierre deux coups : gazer des milliers de Kurdes, en déportant des dizaines de milliers d'autres et il était maître du terrain. Le petit Himmler qui a fait cette opération est maintenant Gauleiter du Koweït où il poursuit son œuvre : exterminer les Koweïtiens de souche - qui ne sont pas tous émirs - et surtout les cadres techniques palestiniens qui font la fortune des émirs pétroliers du Golfe et forment l'infrastructure scientifique dont une Palestine demain aura le plus grand besoin. Au lieu de cela, on chasse ces populations pour les remplacer par des groupes terroristes - tel Abou Nidal, etc. - et la « lumpen », (la canaille, comme dit Marx) qui les accompagne votera massivement pour l'annexion de la « 19<sup>e</sup> province » de l'Irak.

Un régime déboussonné de despote par un régime de type hitlerien qui a refusé tous les plans de paix, y compris celui d'Arafat qui leur attribuait l'île Bubiyan, donnant à l'Irak un réel accès à la mer. Saddam Hussein a non seulement réalisé le miracle de s'accommoder de la Communauté Internationale, Ligue Arabe incluse, mais aussi de réaliser le vieux rêve des Anglo-Saxons : occuper l'Arabie et les Emirats. Avec 200.000 hommes, 4 porte-avions des « Mairmes », un porte-avions lourds, un cuirassé, etc. dans le Golfe, appuyés par 1.000 chars ultra-modernes et d'autres plus robustes ainsi que la 7<sup>e</sup> Brigade britannique - les fils des vainqueurs de Rommel - Hussein ne tiendra pas longtemps sous un tapis de bombes préalable.



Alain Guillermin.

Sa population est contre lui, le parti Baas totalitaire affirme le peuple par un surarmement dément alors que l'Irak est riche : outre le pétrole, elle possède l'eau du Tigre et de l'Euphrate, le « croissant fertile » alors que Koweït est pauvre, il n'a que du pétrole.

C'est pourquoi il est injuste de demander aux USA et à leurs alliés de se retirer pour laisser tous les émirats à Saddam Hussein.

### Et la France ?

Reste la position ridicule de la France qui envoie des troupes sans un accord saoudien réel, sans porte-avions (le Clemenceau transportait des camions (!) vu son obsolescence, et le Foch, faute d'avions US (F 18 type Hornet), refusés au nom du lobby Dassault, est impuissant contre les Sukhoi et les Mig 29). Il fallait choisir : soit acheter en leasing des F 18, accélérer le porte-avions De Gaulle qui pourrait être prêt dans un an pour remplacer le Clemenceau, soit n'envoyer personne et reprendre la grande politique arabe de De Gaulle. Mais même pour cette grande politique, il fallait pour négocier un moyen de dissuasion, c'est-à-dire des porte-avions et des avions adaptés sous peine de tomber sous la coupe des USA, tel le Clemenceau qui n'est resté « en vie » que grâce à l'aviation US basée à terre ou sur mer. Sans quoi nous serions coulés par « nos » Exocet, écrasés par « nos » AMX 10 et « nos » Gazelles, guidés par des radars que Thomson livre à n'importe qui. Les Dassault (Rafale), les Thomson (radars), les Aérospatiale (Exocet), etc. doivent être réellement nationalisés et leurs dirigeants actuels jugés pour crime contre l'humanité.

Ce n'est pas aux marchands de « canons » et à leurs larbins socialistes de dicter la politique de la France, mais au peuple français de décider des instruments dont il a besoin et dont il faut priver les régimes fascistes, comme cela se passe en Suède qui a la meilleure armée du monde pour défendre sa neutralité sans jamais avoir livré de matériel à aucun régime totalitaire.

Alain GUILLERMIN  
Directeur du Semestre  
« Stratégie navale et dissuasion »  
à l'Université européenne de la Recherche

## Syndicalisme

### Corse : les propositions et l'action du Syndicat Corsu di l'Insegnamentu

Depuis des années la réalité culturelle corse (1) dans l'enseignement se dégrade : les effectifs aux cours de langue corse (1) sont en baisse, la politique de promotion de la langue et de la culture corse (1) est insuffisante.

Les mesures adoptées par le gouvernement sont des mesures alibi, même si vu de Bretagne elles peuvent paraître relativement généreuses. La généralisation de l'enseignement du corse à toutes les écoles primaires s'est en fait traduite par l'envoi d'un unique manuel à chaque école, sans obligation d'utilisation. La formation de 535 maîtres a été annoncée, chose inimaginable actuellement en Bretagne, mais il s'agit d'une formation très superficielle (deux semaines), largement rémunérée (un mois de salaire) et sans aucune obligation d'enseigner la langue corse.

En fait la langue et la culture corse (1) font partie d'un contexte global et s'inscrivent dans le cadre de la reconnaissance du peuple corse, en tant que communauté de droit et de destin (conformément au vote de l'Assemblée de Corse). Les propositions et l'action du SCI s'articulent autour de deux axes : la reconnaissance officielle de la langue corse, la réorganisation du recrutement du personnel.

#### La reconnaissance officielle de la langue corse

Le SCI demande la parité de statut et de moyens pour le corse et le français et l'établissement d'une situation de co-officialité dans l'enseignement, l'administration et les médias.

Il demande l'enseignement obligatoire de la langue corse : éducation bilingue obligatoire à l'école primaire, enseignement obligatoire du corse à tous les élèves des collèges et lycées. Il demande également la suppression du statut de « langue régionale » du corse (qui ne peut pas être choisi comme première langue vivante) et refuse que le corse soit considéré comme une langue étrangère.

Il revendique dans l'enseignement supérieur, le renforcement du rôle de l'Université de Corte, à la fois centre de recherche et de diffusion des connaissances, des structures de formation et d'étude des aspects didactiques et le développement complet de la filière corse avec des Unités de Valeur obligatoires dans les filières universitaires et les formations post-baccalauréat.

Le CAPES (2) de Corse, en intégrant la langue et la culture corse dans une section différente de la 7<sup>o</sup> section actuelle (Cultures et langues régionales) doit donner à la langue corse un statut spécifique permettant un véritable développement.

#### La réorganisation du recrutement des personnels

Le SCI défend le principe de la corrélation des personnels de l'Éducation Nationale, grâce à des mesures techniques et éducatives. Il demande l'organisation de concours de recrutement académiques (à bac + 4 au minimum) sous la responsabilité de l'Université de Corte et en fonction des besoins réels en personnels, avec l'élaboration d'un plan à moyen terme et en partant d'effectifs de 20 élèves par classe au maximum. Le plan à moyen terme doit permettre un recrutement étalé dans le temps, des contrats à court terme restant possibles pour les disciplines déficitaires.

Le SCI demande aussi l'arrêt du recrutement de maîtres auxiliaires et la création d'un nombre suffisant de postes de titulaires académiques. Les maîtres auxiliaires doivent être titularisés sur place dans le corps des adjoints d'enseignement en leur donnant des moyens réels de passer un CAPES interne rédu-

fini. Les enseignants corses qui le désirent doivent pouvoir revenir en Corse.

Les propositions du SCI s'inscrivent dans une stratégie de croissance de la langue et de la culture corse et sont à replacer dans le contexte global de la construction d'une nouvelle société corse.

#### L'action pour le CAPES de Corse

Le 28 octobre 1988, lors de la venue de Lionel Jospin en Corse, le SCI est le seul syndicat à organiser une manifestation en dénonçant l'absence de reconnaissance de la langue corse et la création d'un CAPES de corse ambivalent qui n'assure pas la garantie de l'enseignement effectif de la langue corse et qui perpétuera l'exil des futures certifiées.

Dans les semaines qui suivent, le SCI réaffirme sa revendication d'un CAPES et d'une agrégation de corse, mais dans le cadre d'une politique de co-officialité linguistique et de corrélation des emplois d'enseignants, il est le seul syndicat à dénoncer la bivalence et à élaborer un projet de CAPES cohérent proposé au ministre.

En septembre 1989, le SCI réagit fermement aux décisions ministérielles : il dénonce le retard mis à annoncer et à mettre en place le CAPES de corse, les manœuvres pour l'absence de la préparation des étudiants, les professeurs de l'Université de Corte, le maintien d'une option autre que le corse laisse prévoir un faible nombre de places (3) avec un risque de mutation sur le continent des certifiées de corse. Le SCI faisait alors connaître sa détermination, « dans sa définition actuelle ce CAPES est inacceptable et le SCI s'opposera de la façon la plus ferme à son déroulement. Il appelle les étudiants et les enseignants à bien mesurer quel est l'enjeu et à prendre toutes leurs responsabilités... ». En l'état, ce CAPES ne passera pas.

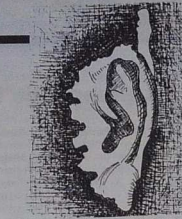
Le SCI occupe le rectorat de la Corse le 8 novembre 1989, à la suite de quoi il est reçu au ministère qui s'engage à une négociation complète avant février 1991 pour redéfinir les formes et les contenus du CAPES de corse.

Le SCI organise des réunions de travail avec le président de l'Université, les enseignants de la filière d'études corses et les étudiants. Il demande au ministre d'engager des négociations sur la reconnaissance du corse comme langue officielle, sur la présence obligatoire de la langue corse à tous les niveaux d'enseignement et sur la généralisation des stages courts de formation en langue corse. Devant l'absence de réponse du ministre est lancé le 15 novembre un appel aux forces vives de la Corse à se mobiliser pour imposer un statut de co-officialité, le collectif « Lingua Viva » est alors constitué. Les étudiants candidats décident de ne pas passer le CAPES de corse.

En janvier 1990, revenu de Corse pour réviser le contenu du CAPES de corse, le directeur de cabinet de Jospin, M. Trinca, met en cause les sérieux des candidats au CAPES et accuse les enseignants de l'Université de Corse de corporatisme, le ministre propose à imposer un CAPES ambivalent. Le SCI appelle alors au boycott du CAPES de corse et annonce une série d'actions en vue d'un CAPES monovalent.

Devant le boycott, le ministre annonce en février le report des épreuves au mois de mai ; le SCI réitère son appel au boycott et dénonce le piège du report des épreuves.

Le SCI et les étudiants de la CSC appellent à un grand rassemblement à Aiaucchi (Ajaccio) le 9 mai, au moment de la première épreuve du CAPES de corse. Le mot d'ordre de boycott est suivi par la



A l'écoute de la Corse (Y. CORIOU).

quasi-totalité des candidats. L'occupation du Rectorat de la Corse est suivie par l'annulation des épreuves de cette session. Le 22 mai, le ministre annonce l'annulation définitive du CAPES de corse, ce qui constitue la victoire du SCI et le désaveu des syndicats français. Le 22 juin, les délégués du SCI sont reçus au ministère pour négocier les conditions de la mise en place du CAPES de corse.

Le ministre reprend les propositions du SCI, même statut que pour les autres CAPES, suppression de l'option et établissement d'un CAPES de corse à part entière. Publication au Bulletin officiel de l'Éducation nationale des conditions du concours dans les mêmes délais que pour les autres CAPES, détachement du CAPES de corse de la section K régissant les CAPES de langue « régionale ».

En fait le gouvernement français table sur la disparition à terme de la langue et de la culture corses (1), considérées comme des reliques, alors que cette culture est en pleine renouveau. Aucune mesure n'est efficace sans un statut de co-officialité. Le CAPES tel qu'il a été proposé par le ministre n'est viable que pour une quarantaine d'enseignants de corse, l'imposition de la bivalence aurait permis de recruter 120 enseignants dont les 2/3 auraient pu enseigner le corse. L'État français joue sur le temps, un des principaux ennemis de la langue corse (1).

#### Le recrutement des enseignants

Le SCI vient aussi d'obtenir que les jeunes enseignants corses ne partent pas en exil sur le continent. En juin, 13 nouveaux certifiés devaient être mutés hors de Corse, à l'issue de leur stage en Centre pédagogique régional. Les actions du SCI, aussi bien les négociations avec le ministre que le blocage du car-ferri « L'Estel » à Bastia ont permis d'obtenir l'affectation en Corse des 13 nouveaux certifiés et le retour de 12 enseignants mutés l'année dernière. La mobilisation du SCI a donc permis de trouver 25 postes.

Le SCI refuse un système qui engendrerait l'exil des Corses. Les services de l'Éducation nationale et les syndicats français (FEN, SGEN, CFDT, SNAOC) qui ont appelé en mai à passer le CAPES bivalent, ne remettant pas en cause les procédures « nationales » et de fait cautionnent « l'État français qui nie et réprime les droits fondamentaux du peuple corse ».

Tout en sachant que le contexte breton est différent, l'action du SCI doit être pour les militants bretons un important élément de réflexion.

Y.J.

(D'après un fascicule du Syndicat Corsu di l'Insegnamentu, 17 Bd Paoli, 20200 Bastia)

- (1) On peut ici remplacer « corse » par « breton(s), bretonne(s) ».
- (2) CAPES Certifié d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire, ceux qui en sont titulaires sont des certifiés.
- (3) Il y a eu cependant 7 postes proposés au départ pour le CAPES de corse (pour 204 000 h), contre 1 pour le CAPES de breton (pour près de 4 000 000 d'hab.).

### Résolution sur l'Arc Atlantique

présentée par Olivier Guichard, président de la Commission Arc Atlantique (conférence à La Baule les 4 à 5/10/90)

La Conférence des Régions Périphériques Maritimes constate avec satisfaction que le concept de l'Arc Atlantique fondé sur une solidarité active entre les Régions a rapidement mobilisé les initiatives et confirme ainsi la justesse de la résolution votée à Faro.

La démarche engagée par la CRPM et la Commission de l'Arc Atlantique a enregistré ses premiers succès.

La CRPM se réjouit de la décision de la Direction générale de la politique régionale d'entreprendre l'étude du programme « Europe 2000 » sur l'évolution prospective des Régions atlantiques confiant au CDRÉ et à laquelle elle souhaite être associée. Elle demande à la Commission et au Parlement Européen que les résultats attendus de cette étude fassent l'objet d'un examen conjoint avec la CRPM et notamment avec la Commission Arc Atlantique pour que cet espace de solidarité soit pris en compte dans l'élaboration de la nouvelle politique d'aménagement du territoire européen.

Considérant que l'activité des Régions et de leurs experts au sein de la Commission Arc Atlantique nécessite un soutien financier pour que soient rapidement menés à bien les nombreux travaux déjà entrepris, la CRPM sollicite de la Direction Générale de la Politique Régionale une décision favorable et rapide sur la proposition de programme pour un réseau de coopération entre les Régions de l'Arc Atlantique disposée par la Commission Atlantique de la CRPM.

Considérant que le développement des infrastructures de communication routières et ferroviaires, ainsi que celui des liaisons maritimes et aériennes le long de la façade atlantique, mais aussi de la façade vers le Centre, constitue un préalable au renforcement économique de ces Régions, la CRPM demande avec instance que les propositions de la Commission Arc Atlantique en cette matière soient prises en considération par la Commission des Communautés Européennes et par les États membres, intégrées dans les schémas directeurs à venir et que leur réalisation fasse l'objet de financements communautaires pour en hâter l'achèvement.

Devant l'importance que revêt le transport multimodal pour les Régions de la façade atlantique, la CRPM demande à la Commission des Communautés Européennes de ne prendre aucune décision sur le réseau européen de transport combiné avant que ne soit achevée l'étude complémentaire qui est entreprise sur l'Ouest.

Enfin, devant certains retards de formation constatés dans les Régions de la façade atlantique, notamment en matière de technologies avancées, la CRPM souhaite que la Commission des Communautés Européennes apporte un soutien accru à tous les projets interrégionaux dans ce domaine.

Enfin, considérant que les orientations actuelles de la politique communautaire en faveur des pays de l'Europe Centrale et de l'Europe Orientale, ainsi que la hiérarchisation de l'Allemagne, risquent de compromettre tout programme ambitieux de renforcement de l'économie des Régions atlantiques de la CEE, la CRPM réaffirme que cette mobilisation atlantique et la cohésion régionale qui en résulte, est une nécessité pour l'union politique de l'Europe et que le flou atlantique est la frontière naturelle avec les Amériques qui restent des partenaires de progrès.

## Peuples du Monde

### Ne pas oublier la Chine

M. De Michel annonçait, la semaine dernière, sur BBC, l'intention du Conseil de lever les sanctions prises par la Communauté européenne à l'encontre du régime chinois après les massacres du printemps 1989 à Pékin et dans d'autres villes chinoises.

Dans sa résolution du 15 juin 1990 sur les relations entre la CEE et la Chine (JO n° C 175, p. 202 du 16/7/1990), le Parlement européen avait demandé au contraire le maintien des sanctions « jusqu'à ce que des progrès substantiels aient été réalisés en matière de respect des droits de l'homme en République populaire de Chine ». Le récent rapport d'Amnesty International, qui fait état de l'exécution de plus de cinq cents personnes entre janvier et août 1990, témoigne que la situation ne s'est nullement améliorée.

En conséquence, le groupe Arc-en-Ciel au Parlement européen vient de déposer une proposition de résolution d'urgence, en vue de la prochaine session plénière de Strasbourg, demandant au Conseil et aux États membres de la Communauté de maintenir intégralement les sanctions prises contre le régime chinois par le Conseil européen réuni à Madrid en juin 1989 et d'appliquer, en particulier, un strict embargo militaire.

La crise du Golfe ne doit pas permettre à des régimes pas plus respectueux des droits de la personne humaine que celui de Bagdad, de se refaire une virginité sur la scène internationale. La Communauté européenne ne doit pas reprendre à son compte le principe mis en application par Saddam Hussein et selon lequel « la fin justifie les moyens ».

Max Siméoni

(Alliance libre européenne)

### Martinique Progrès des indépendantistes

À la suite de l'annulation par le Conseil d'État en son dernier des élections régionales de mars 1988, des élections ont eu lieu le 14 octobre dernier à la Martinique pour renouveler le Conseil régional.

Le Parti progressiste martiniquais (majorité présidentielle) d'Alain Casane perd sept sièges et la majorité absolue. La liste du PPM allié au PCM, conduite par Camille Desirères, président sortant du Conseil régional, obtient 14 sièges.

La liste RPR-UDF en obtient 9. Une liste « divers gauche », conduite par un député apparenté socialiste, en obtient 5. Une liste « divers droite » menée par un ancien député RPR en obtient 4.

Mais la grande surprise vient du succès des indépendantistes martiniquais qui obtiennent au total 9 sièges, avec 21,74 % des suffrages exprimés (ils avaient obtenu 4,6 % des voix en 1983 et 8 % en 1985). Il y avait en fait deux listes indépendantistes en présence, celle du mouvement indépendantiste martiniquais, conduite par Alfred Marie-Jeanne, maire de Rivière-Pirote, remporte 7 sièges avec 16,5 % des voix ; la liste d'Union pour une alternative populaire, associant les écologistes et le Conseil national des comités populaires organisation indépendantiste, avec 5,24 % des voix à deux élus : Garcin Malais, maire de Sainte-Anne et conseiller général, président d'une association de

### La fausse indépendance

La crise du Golfe a placé certaines idées de la politique parisienne de la droite comme de la gauche-caviar, en porte-à-faux par rapport à Saladam Hussein, qui fait partie des roitelets dont les relations avec la France ne manquent pas de sel.

Comme l'écrit « L'Événement du jeudi » du 13/9, « La France, pour être militairement indépendante, doit fabriquer ses propres armes. Mais comme son marché est trop étroit elle ne peut les fabriquer que si elle les vend. Elle ne peut les vendre aux plus gros consommateurs qu'au prix des rapports politiques privilégiés. Elle devient ainsi dépendante de ses clients... l'indépendance théorique est source d'une dépendance pratique. Et d'une gigantesque conception institutionnaliste ».

Le même journal, en plus de ce résumé sévère, donne des informations sur un organisme intitulé « SOFRESA » (Société française d'exportation du système d'armement) qui joue un rôle d'intermédiaire entre marchands de canons et clients, et qui arose copieusement tous azimuts « y compris, à coup de milliards, l'ensemble des partis politiques. Ainsi, cette Sofresa a été créée en 74 par Robert Galley, devenu ensuite trésorier du RPR. Elle a le même responsable depuis 79, ce qui suppose un joli consensus (comme on dit) dans la maquette !

Dans l'affaire du Golfe, on peut chercher les motivations des uns et des autres. Chevènement et Le Pen ont-ils la reconnaissance du ventre ? Les autres (la tendance va-t-en guerre) l'ont-ils moins ? Voilà quelques questions à poser... Il y en a d'autres !

J. GUEGAN

sauvegarde de l'environnement, et Robert Sae, porte-parole du CNCP et directeur du journal de cette organisation, « Aia Pièrre un nou lité ».

Ces remarquables progrès du mouvement indépendantiste, même divisé, s'expliquent par les craintes de la population martiniquaise devant l'application au 1<sup>er</sup> janvier 1993 de l'Acte unique européen, qui risque fort d'être une catastrophe pour un pays, qui connaît du fait d'une situation de type colonial une économie déjà très délabrée ; il Carabes, ensemble à l'intérieur duquel il devrait normalement s'intégrer, Garcin Malais, tête de la liste de l'UPAP a d'ailleurs reproché aux candidats du PPM de ne pas avoir apporté « de réponses claires aux Martiniquais face à l'Acte unique ».

Actuellement aucune liste ne dispose de la majorité absolue (il y a 41 sièges au Conseil régional de la Martinique). Même en cas d'alliance de la liste du PPM et de la liste « divers gauche », ou de la liste RPR-UDF et de la liste « divers droite » la majorité absolue n'est pas atteinte. Mais l'ancien député RPR Michel Renard, tête de la liste « divers droite », pourrait apporter son soutien à la gauche comme il l'a fait, en 1988, lors des cantonales de 1988.

Quelle que soit la majorité qui dirigera le Région, elle devra en tout cas compter avec la présence des indépendantistes.

Y.J.

## Audiovisuel

### Les Assises du cinéma et de l'audiovisuel dans le Finistère

Organisées pour la première fois par le Conseil général du Finistère et préparées matériellement par l'association Daoulagad Breizh, elles ont eu lieu le vendredi 24 août, le jour de la journée bretonne. Elles ont groupé près de 200 participants, dont plus d'une centaine de représentants d'organismes audiovisuels et de salles de cinéma et une soixantaine d'élus et de représentants de collectivités locales ou territoriales (parmi lesquels une vingtaine de maires).

Après l'arrivée des participants, ont été projetés par les soins de l'association pour une Cinémathèque en Bretagne de films d'archives réalisés dans le Finistère, à partir de 1920 : « Penn-ar-Bed » (1952) de Roger Mordant, « La Ceinture dorée » (1949) d'Alain Pol et des documents tournés en 1920 à Quimper, Audierne et Plougastel-Daoulas.

Puis les Assises ont été ouvertes par un discours de J.Y. Cozan, premier vice-président du Conseil général du Finistère, qui a mis l'accent sur l'identité forte du département qui devrait stimuler la création audiovisuelle facilitée par la présence dans le département de bons professionnels. Il a rappelé la création en 1989 d'une commission pour le cinéma composée d'élus et de professionnels, en même temps d'ailleurs qu'un fonds d'aide à la création cinématographique. Il estime qu'il faut appeler plus loin et répondre aux demandes et aux besoins en matière de création et de diffusion pour être plus performant.

M. J.R. Marchand, du Centre national de la cinématographie, a ensuite rappelé le rôle du CNC en général et les actions menées dans le Finistère : soutien à l'exploitation cinématographique par l'aide accordée aux salles en difficulté, par des primes accordées aux collectivités rachetant une salle, par des subventions aux salles « Art et Essai » ou aux salles prenant des initiatives, et aussi interventions dans le système scolaire par les subventions aux sections A3 Cinéma-Audiovisuel dans les lycées, par le soutien de l'opération Ciné-Collèges (sept établissements concernés).

Le CNC intervient maintenant aussi par la signature de conventions avec des collectivités locales ou territoriales dont les opérations en matière de cinéma et d'audiovisuel sont cofinancées par le CNC : une telle convention a été signée avec la ville de Quimper, une



L'actualité de l'audio-visuel en Bzh (BP6, 29172 Douarnenez).

autre pourrait l'être avec Brest, une autre enfin est en projet avec le Finistère. Actuellement la Bretagne fait partie, au niveau de la distribution cinématographique, de la région parisienne, la création d'une région Ouest pourrait être étudiée (ce serait déjà un progrès).

Le problème de la télévision a été abordé par M. Jean-Pol Guéhen, directeur régional de FR3 Bretagne : il a rappelé que le Finistère est le seul département sans direction régionale à avoir autant de permanents, ce qui peut être le début d'un développement futur de quelque chose : depuis un an et demi, il y a une chronique départementale de cinq minutes par semaine ; le Finistère fournit plus de projets que les autres départements bretons, à l'exception de la Loire-Atlantique (où le nombre de projets est équivalent) et occupe 40 % de l'information sur les départements de la « région » Bretagne ; le journal télévisé de Bretagne est le premier de France ; le bureau de Brest dispose de deux correspondants en détachement et d'un monteur (ce qui est très rare en France pour un département). Peut-être en réponse au tract distribué rapidement dans la salle du cinéma « Le Club » où ont lieu les Assises, par des militants de Stourm Ar Brezhoneg et demandant la création d'une chaîne de télévision en breton et, dans l'immédiat, d'émissions quotidiennes de qualité en breton, M. Guéhen fait le point sur les émissions en breton : il se prononce pour le maintien de la langue bretonne à la télévision ; il estime qu'il n'est pas possible de n'avoir que des émissions en breton, mais se prononce pour la création d'une chaîne spécifique en breton ; le taux d'écoute des émissions en breton se maintient et c'est la Bretagne qui en France dispose de la plus grande durée d'émissions en langue « régionale » ; il

exprime le souhait d'un doublage en français des émissions en breton.

M. Henri Faise, chargé de la régionalisation et du développement européen à FR3 fait état de la situation globale à FR3 (6.500 heures de programmes nationaux et 8.000 h de programmes régionaux), des projets de la chaîne en matière d'ouverture aux régions et à l'Europe, avec des productions transfrontalières. Il met l'accent sur la nécessité d'une télévision de proximité, qui soit une télévision à part entière, mais aux créneaux de diffusion assez courts ; la collaboration avec les réseaux câblés peut ouvrir de nouvelles possibilités (une expérience est en cours à Caen pour la rediffusion du journal régional).

Cela permet de passer au problème du câble situé par M. Patrice Pellian, ancien directeur de l'ACAV et actuellement conseiller technique et pédagogique pour l'audiovisuel à la direction « Régionale » de la Jeunesse et des Sports. Le câble, dont on parle beaucoup, devient réalité avec en Bretagne 10 réseaux câblés existants ou en projet (il y a actuellement 40 projets en France) ; le câblage se développe après des difficultés de départ, dues à la lourdeur des unités centrales de diffusion et au coût des canaux locaux ; il présente l'intérêt de pouvoir supprimer les « zones d'ombre », de pallier la saturation des réseaux par ondes hertziennes, d'enrichir l'offre, et aussi de permettre une meilleure intégration de la télévision dans le paysage. Le développement du câble rend nécessaire une politique commerciale plus conséquente. L'avantage du câble reste aussi limité par la difficulté de trouver des magazines donnant des détails sur les quinze canaux disponibles.

Enfin, M. Alain Rocca, des productions Lazennec, aborde la question de la production indépendante. À l'inverse de la démarche la plus fréquente qui consiste à s'installer en région parisienne, il a quitté Paris pour s'installer en Bretagne, pour des raisons personnelles, pour fabriquer sur place des programmes, et aussi en raison de l'ancrage culturel breton. L'implantation régionale a été un échec en Corse et en Aquitaine, mais a par contre réussi en Bretagne, grâce à l'appui de FR3-Bretagne, du Conseil régional et des Conseils généraux (notamment dans le Finistère). Les gros moyens de production existant en région permettent de produire des œuvres cinématographiques et audiovisuelles sur place, mais aussi permettent des coproductions à l'échelon de l'Europe avec une autonomie totale. Des projets peuvent être développés en liaison avec les collectivités avec une interaction entre ceux qui soutiennent la création et ceux qui la font, les producteurs étant des entrepreneurs culturels. Il y a évidemment des risques ; les cinq ateliers

décentralisés créés il y a une dizaine d'années ou presque présentaient un intérêt réel, mais seul l'ARC-Bretagne a marché (quelles que soient les critiques que l'on puisse faire sur son fonctionnement).

M. Pellian présente ensuite l'état des lieux du cinéma et de l'audiovisuel dans le Finistère en 1990, dont il a assuré l'élaboration et qui vient réactualiser l'état des lieux réalisé en 1988 par l'Institut culturel de Bretagne, et ayant servi de base de travail pour 1990. Cet état des lieux, qui se présente sous la forme d'un guide de présentation, donne des renseignements précis sur l'exploitation cinématographique et les salles de cinéma dans le Finistère, fournit un annuaire des organismes audiovisuels et une liste des Festivals dans le Finistère (Brest, Douarnenez, Quimper, Penmarc'h, Brasparts, Huelgoat), donne la situation actuelle de la télévision, des réseaux câblés, des radios (24 radios locales à la mi-juillet) et il aborde enfin des problèmes comme ceux du cinéma et de l'audiovisuel et de la jeunesse, de la formation de la production, du poids socio-économique du cinéma et de l'audiovisuel, avant de situer l'aide du Conseil général du Finistère en faveur du cinéma et de l'audiovisuel. Il donne évidemment un certain nombre d'adresses utiles en Bretagne et dans le Finistère.

Après ces différentes interventions, s'ouvre un débat à partir des questions posées par écrit par les participants et qui portent sur de nombreux points : faible part de pré-achats et de l'aide accordée par FR3 à la production indépendante, aide à la formation des exploitants, risque d'oubli de la production sonore en tant que telle, absence des exploitants à la Commission pour le cinéma, non-création des sociétés régionales prévues en 1982, diffusion de courts-métrages en première partie des programmes cinématographiques, absence du breton à la Commission pour le cinéma, non-réception des chaînes privées dans les « zones d'ombre », production des documentaires, aide du département aux radios, diffusion des

œuvres ignorées par les structures commerciales.

Les Assises se sont poursuivies l'après-midi par la tenue de 4 ateliers de travail, dans lesquels s'étaient répartis les participants : sur le câble, sur la distribution, la promotion, la diffusion cinématographique et les festivals finistériens, sur la télévision, sur la formation et la culture cinématographique en milieu scolaire. Elles se sont terminées par une réception à la mairie de Douarnenez où ont été présentées les conclusions des quatre ateliers et les initiatives que pourrait prendre le Conseil général dans les semaines à venir.

Ces Assises ont été sans aucun doute une étape importante couronnée de succès et elles devraient être reconduites l'an prochain. Elles auront des prolongements concrets ; mais dès leur achèvement a été annoncée la création de l'Association régionale des producteurs en communication audiovisuelle (ARPA) constituée de sept sociétés implantées à Rennes, Nantes et Quimper, représentant environ 60 % de la production bretonne, pour un chiffre d'affaires de près de 40 millions de francs, une soixantaine d'emplois permanents et environ 350 contrats d'intermittents.

Il est à souhaiter que des initiatives analogues à celles du Conseil général du Finistère soient prises dans les autres départements bretons, mais il ne faudrait pas croire que rien n'y soit fait en matière de cinéma et d'audiovisuel ; ainsi a été récemment créé dans les Côtes-du-Nord un syndicat intercommunal de diffusion cinématographique groupant 11 communes rurales et subventionné par le Conseil général.

Tous les militants bretons doivent se sentir concernés par la création cinématographique et audiovisuelle en Bretagne, pour qu'existe un véritable cinéma breton (et aussi en breton) venant enrichir la vie artistique et permettant aussi la création d'emplois et le développement économique.

(Photo Skramm, n. 14)

Guy Aubert, conseiller technique et pédagogique Cinéma, et une classe.



## P.B. Service

### La Pibole Folk Club à St-Herblain

Le 15 décembre, au centre socio-culturel de la Crémétterie, rue Blanche, à St-Herblain (44), bal folk costumé.

Le 19 janvier, au centre socio-culturel de la Crémétterie, à St-Herblain, concert Ellebore.

Le 1<sup>er</sup> février, 3<sup>e</sup> Harrouys, à Nantes (44), Scène ouverte.

Contact : R.M. Dubray, tél. 40 25 12 46 (60 avenue de Cheverny, St-Herblain).

### Stages de musique traditionnelle à Brest

Accordéon diatonique : 10 et 11 novembre, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, avec Yann Dour. Public : non-débutant.

Guitare : 10 et 11 novembre, de 14 h à 18 h, par Christian Faucheur. Public : non-débutant.

Bombarde : Samedi 17 novembre, de 10 h à 13 h, par Christian Faucheur. Public : non-débutant.

Cornemuse : 24 et 25 novembre, de 14 h à 18 h, le samedi, de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h, le dimanche, avec Jakez Pincet. Public : niveau perfectionnement.

Flûte traversière en bois : Le samedi 24 novembre, de 14 h à 18 h, avec Jean-Michel Veillon. Public : non-débutant.

Violon : Samedi 24 novembre, de 14 h à 18 h, avec Christian Lemaître. Public : non-débutant.

Renseignements et inscriptions : Centre Breton d'Art Populaire, 37 bis rue Victor Hugo, 29200 Brest. Tél. 98 46 05 85.

### An Oaled

A An Oaled, le Centre culturel de Tréglonou des stages auront lieu tous les premiers week-ends de chaque mois.

3-4 novembre, reliure avec Jean Raoul ; bouquets en fleurs sèches avec Josée Abiven ; cuisiner bio avec Michel Champion.

1-2 décembre, apprentissage ou perfectionnement en langues, breton\*, allemand, gallois, anglais.

Divers. Stage de breton tous niveaux\*, du 26 au 30 décembre, à Tréglonou ; fest-noz à la salle des fêtes de Tréglonou le samedi 3 novembre avec le groupe Strobinnell.

Renseignements et inscriptions : An Oaled, tél. 98 04 07 04.

\* Tous les stages se déroulent en breton sauf ceux mentionnés par une astérisque.



### Gérard Le Guic Une seule consigne, la liberté

En cet été, Gérard Le Guic nous offre deux nouveaux recueils. Publié en Allemagne, en version bilingue, *Pierres* comprend dix poèmes qui sont autant de méditations amples et majestueuses inspirées par la nature du minéral et les projections qu'il suscite : « Couchées dans la terre/Ce sont des hommes qui dorment/Dressées au milieu des landes/Ce sont des armées en attente/Agenouillées sur les talus/Ce sont des pèlerins en prière/Sculptées à la force du temps/Ce sont des hommes de pierre » (p. 6). Les trois gravures du sculpteur Georg Ahrens qui accompagnent le texte représentent des femmes nues très stylisées – à priori, on ne voit pas le rapport qui les unit à la pierre, à moins que les artistes n'aient voulu ici faire une allusion à Baudelaire : « Je suis belle, ô mortels, comme un rêve de pierre... » Quoi qu'il en soit, ce volume est un bon cru, et permettra aux germanophones d'apprécier le langage de G. Le Guic, sous un autre angle, bien que la typographie utilisée – des majuscules maigres – desserve, à mon avis, la lecture.

**Le Guetteur sans consignes**, le deuxième recueil, comprend huit sections dont les poèmes gravitent autour d'un thème assez précis. La première, qui donne son titre au livre, permet à l'auteur de se lancer sur les traces de l'enfant qu'il fut. Mélancoïde doucement et attention portée aux objets et aux êtres qui ont jalonné cette époque imprégnent cette partie où le souvenir ne veut que pour le message imprégné de sagesse qu'il permet de formuler : « A l'enfant qui s'amuse/je suis tenté de murmurer /ce que plus tard tu recevras/s'ajoutera à la poussière d'or/qui tombait sur les jeux de toupie/sur tes chasses au trésor » (p. 14).

**Le Bien caché** permet au poète de rendre hommage aux compagnes qui l'inspirent : « Femmes de poètes/(qui) vivent de patience et d'oubli » (p. 21) ; « Femmes de Bretagne » aux gestes (...) lents comme des caresses (p. 22) ; « Jeunes filles de jadis (...) tout en nuances de caresses molles, tout en chuchotement de paille » (p. 24), formes esquissées plus que décrites et qui se fondent dans un être féminin unique, avec lequel l'auteur fait corps.

**Les mille auteurs** – appréciations ce titre superbe, qui résume l'émerveillement du poète face à un monde tou-

### Lectures

jours neut à ses yeux, embrasse la mer, à laquelle « Nous ne tournons jamais le dos (...) / Quelle que soit l'inclinaison/de nos épaules », mer qui « pose sur notre front sa brûlure transparente » (p. 40).

**Le petit métier** désigne humblement celui du poète, qui « s'exerce/tel un petit métier d'antan/que l'on apprend sur place/au jour le jour de la vie » (p. 47) et permet à l'auteur de faire le point sur les exigences qui le guident sur les sentiers de la création.

**Couleur d'errance** appréhende un automne où « Tout est abandon/vieilles de granier/qui pourraient encore servir », alors que « la rumeur grignote la lumière » (p. 58).

**Villes, maisons, fenêtres** interpellent quelques-uns des lieux privilégiés où l'expression se découvre. Les deux dernières parties semblent plus pessimistes. *Voyelles brisées* évoque déjà la mort, celle « de l'arbre/qui gouverna notre enfance » comme celle « des poètes/qui brûlent notre adolescence » (p. 37) et entrevoyant l'heure du bilan : « Au milieu des sillons/l'homme s'arrête et fixe la terre/comme pour la première fois (...) /Devant lui s'incline un miroir/ou son visage usé se dessine » (p. 38).

**Ecrasé, englouti** présente une synthèse de ce qui précède, où domine l'interrogation sur la quête du poète qui assaillent parfois « le doute, la souffrance » (p. 102), au point que sa personnalité se dédouble (p. 104) et sur ce moment où il « ne serre plus la main courante de la vie » (p. 106), désignant par cette image frappante l'instinct fatal. Emettant quelques réserves après cette lecture, je dois dire que l'antiposition fréquente de l'adjectif me paraît regrettable : elle donne une coloration trop précieuse à ces « pondéreuses cargaisons » (p. 39), ces « volatiles empreintes » (p. 29) ou cette « souteraine mélancolie » (p. 57). La platitude surgit parfois, ainsi dans l'évocation du « passage à niveau de l'oncle François » (p. 12), du chien fidèle (p. 15) ou de ces « cousines » qui « sont d'abord des petites sœurs » (p. 23). Ailleurs, le texte se fait explicatif, et la démonstration l'emporte sur le travail de l'écriture : « Il m'est demandé parfois un poème/sur un sujet qui ne m'appartient pas (...) » (p. 48 et aussi p. 26). La musique ronronne parfois : « Nos femmes de Bretagne/ont les yeux pâles d'avant l'ennui/ont les yeux vides d'après la nuit » (p. 22), notamment quand le poète use de la répétition, procédé facile (p. 35, 87).

Mais le langage qui domine ici et là est celui d'un homme d'expérience dont le lyrisme sans excès frappe par sa pertinence, ainsi quand il dépeint « les vases vovacs, les tenailles molles des algues, les vents de printemps/qui effrangent les aubépines de la houe/les

pluies d'automne qui parachèvent/l'étrangement des jeunes filles » (p. 39), mêlant harmonieusement les manifestations de la nature en une symphonie sensuelle où son sens inné de l'image fait merveille. De fréquentes séquences imposent une vision forte, due à d'heureuses trouvailles verbales : « Les liens se retrouvent le soir/sur la grève rose devant leurs portes/et se repaissent des dernières destructions du soleil » (p. 41). Mélancoïde et sincèrement épousant l'humilité de l'expression pour aboutir à des textes laconiques et puissants comme ceux qui évoquent le travail de l'écrivain : « Certains dimanches d'ennui/ouvre mon tiroir à poèmes (...) /Je les trie, les classe/comme des timbres, des monnaies (...) /Bien vite je referme le meuble/et je cache la clé sous le napperon des illusions muettes » (p. 51), voir aussi le texte de la p. 49, précédemment cité dans ces colonnes (3). Ailleurs, un paysage élégiaque nous offre sa sérénité (p. 64) ; le poète nous fait partager sa gravité quand il considère « le temps (qui) s'en va/de son pas de silence/que le nôtre rejoint » (p. 81). Plus loin, « les enfants désertent nos rires » (p. 82), et on ne peut mieux dire l'angoisse qui accompagne la venue de la vieillesse, tandis que ce « matin aux hachures molles » (p. 106), image énigmatique et forte, évoque un renoncement à la vie lucide et résigné. « Je ne sais plus quelle moitié recèle/ce moi que je croyais indivisible » (p. 104) confie le poète dans un texte troublant et parfait qui rappelle certaines *Histoires Vraies* de Paul Keïneg.

Le Guic file avec aisance la métaphore, qui n'est jamais trop voyante : « Je finirai par habiter/la mansarde de mes jours/le grenier de mon corps/sous la salle commune du ciel » (p. 105). De nombreux poèmes s'imposent de bout en bout par leur harmonie de ton, de style et de sens : « Des pans de fitaine/des pointillés de clôtures/descendant le grand escalier de la brume/étonnés par leur propre appartenance/telles des bêtes perdues en plaine/qui fuient la fumée de leurs naseaux » (p. 64, voir aussi p. 9, 15, 23, 49, 83, 106). L'invitation au paysage est invitation au recueillement, à la contemplation, à la poésie. Gérard Le Guic signe avec ce *Guetteur sans consigne* un de ses plus importants recueils et il faut saluer cette voix attachante pour qui la poésie se confond avec l'interrogation sur les grandes forces qui commandent la création et le comportement de l'homme face au monde.

### Pascal Rannou

(1) *Pierres*/Stéane, poèmes par G. Le Guic, gravures de Georg Ahrens, traduction Fritz Werh, Atelier Verlag, 5470 Andenach-Amel 74 (120 F).  
(2) *Le Guetteur sans consignes*, 106 p., éd. Rougerie, Morhmart 86 (75 F).  
(3) Parce que paru dans un numéro des Cahiers de l'Archipel dont nous avons rendu compte (PB n° 317, p. 23).

### Histoire

### Les deux visages de l'abbé Grégoire

Les Hexagoneaux ont fêté le 450<sup>e</sup> anniversaire de la proclamation du français, langue officielle, et le transfert le 12 décembre 1988 des cendres de l'évêque Henri Grégoire au Panthéon. Qui est-ce qui motive la gloire posthume de ce dernier ?

Nous ne nous étendrons pas outre mesure sur son identité. La presse a présenté abondamment l'homme. Il suffit cependant que nous rappelions sa qualité de député du Tiers État, après celui du clergé. Il fut l'un des premiers à prêter le serment du Jeu de Paume. Il adhéra au « Club breton » qui allait devenir le « Club des Jacobins ». Il vota l'abolition des privilèges lors de la nuit du 4 août 1789 puis prêta serment à la Constitution civile du clergé. Il avait été élu évêque constitutionnel du Loir-et-Cher dans des conditions auxquelles les pauvres ne participaient pas comme nous l'avons vu dans un précédent PB. Ce mandat lui permit de siéger à la Convention le 3 septembre 1792. Il s'y fit remarquer par le rôle qu'il y joua. Il fit attribuer aux Juifs la plénitude des droits civils et politiques (mais pas aux autres peuples de l'Hexagone comme nous le verrons plus loin). Il fit décréter l'abolition de l'esclavage dans ces colonies qui allaient devenir immenses. Il se prononça pour la condamnation du roi mais sans la peine de mort dont il avait demandé l'abolition auparavant d'une manière générale. Il refusa d'abjurer mais continua à exercer ses fonctions épiscopales, ainsi que celles de député.

En dehors de certaines de ses actions devant lesquelles tout honnête homme peut s'incliner (les Juifs, les Noirs, etc.), il fut le fossyeur contradictoire des peuples de l'Hexagone qu'il ne voyaient que dans une homogénéité bien définie, celle dictée par la bourgeoisie affaînée de plus en plus ambitieuse de Paris, bien qu'il se prononçât contre l'établissement de l'Empire (une contradiction parmi d'autres). C'est son malencontreux « Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir le patois et d'universaliser (sic), l'usage de la langue française », qui nous fait bondir. Il marque le point de départ d'une politique de nivellement linguistique qui se poursuit toujours et qui accompagne la centralisation économique et administrative dont le résultat est la désertification dans tous les sens du terme. Ni la Tchecoslovaquie, ni la Yougoslavie d'après guerre n'envisageront cela depuis.

### Les habituels procédés des ethnies dominantes pour fonder les ethnies dominées

Les aveux que contient ce rapport nous donne l'image de l'époque : « On peut assurer qu'au moins 6 millions de Français », surtout dans les campagnes, ignorent la langue qu'on dit « nationale », qu'un nombre égal est à peu près incapable de soutenir une conversation suivie ; ceux qui la parlent n'exécutent pas trois millions, et probablement le nombre de ceux qui l'écrivent correctement est en-

core moindre ». Le surplus utilisait alors ce que Grégoire appelait des « patois », mais l'on va voir que sous cette dénomination il confond patois et langues que la France a englobées dans sa frénésie de conquêtes territoriales. En voici la liste selon l'évêque constitutionnel :

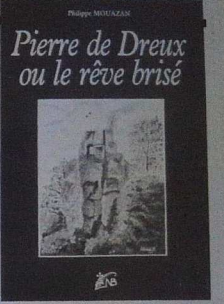
« Nous n'avons plus de provinces et nous avons encore trente patois qui en rappellent les noms : le bas-bréton, le normand, le picard, le rouci du wallon, le flamand, le champenois, le messin, le lorrain, le franco-comtois, le bourguignon, le bressan, le lyonnais, le dauphinois, l'auvergnat, le poitevin, le limouzin, le provençal, le languedocien, le valayen, le catalan, le béarnais, le basque, le rouergat et le gascon, ce dernier seul est parlé sur une surface de soixante lieux en tous sens.

Au nombre des patois, on doit encore placer l'italien de la Corse, des Alpes-Maritimes, et l'allemand des Haut et Bas-Rhin, parce que ces deux idiomes y sont très dégénérés ». Quel méli-méli ! que le lecteur rectifiera de lui-même. On se demande pourquoi il exclut les patois mancaou, angevin, percheron et surtout le gallo. Ils indiquent bien les limites de ses connaissances ou ses restrictions mentales.

Le breton et le basque semblent intéresser particulièrement Grégoire : « A travers toutes les révolutions, le celtique qui fut le premier idome de l'Europe, s'est maintenu dans une contrée de la France et dans quelques (sic) cantons des îles britanniques. On sait que les Gallois, Cornouaillais et... Bas-Bretons s'entendent... Toutefois, il semble confondre Basques et Catalans car il place les premiers... dans les Pyrénées-Orientales. Qu'importe, puisque la disparition de ces patois est prochaine : « Mais enfin les vraies dénominations prévaudront même parmi les ci-devant Basques et Bretons, à qui le gouvernement aura proligé les moyens et – sans pouvoir assigner l'époque fixe à laquelle ces idiomes auront complètement disparu – on peut augurer qu'elle est prochaine ». Les individus qui sont chargés de transmettre l'héritage aujourd'hui doivent s'en mordre les doigts.

Mais revenons à Grégoire. Les moyens qu'il préconise pour parvenir à l'unification par un même langage paraissent assez vagues, encore qu'il ait fort bien vu la matière, l'influence des journaux et du service militaire : « En général, dans nos bataillons on parle français et cette masse de républicains qui en aura contracté l'usage, le répandra dans ses foyers ».

« Je voudrais, dit-il par ailleurs, que toutes les municipalités admissent dans leurs discussions l'usage exclusif de la langue nationale (sic). Je voudrais qu'une police sage fit rectifier cette foule d'enseignes qui outragent la grammaire. Je voudrais qu'un plan systématique répudiât les dénominations absurdes des



### « Pierre de Dreux ou le rêve brisé »

Philippe Mouzann, poète et romancier à St-Marc-sur-Couesnon, publie aux Éditions « Nature et Bretagne » un roman historique d'un peu plus de cent pages consacré à Pierre de Dreux. Dans une préface bienvenue, Yann Brékien nous dit les circonstances de l'arrivée à la tête du duché de Bretagne d'un capétain, Pierre de Dreux, imposé comme époux à l'héritière du trône breton, Alix, avant que Philippe Auguste lui impose l'hommage, ce qui servira à prétendre que la Bretagne était un fief français. Escroquerie juridique nussque la princesse régnant en titre était Alix. Intelligent, bien organisé quoique brutal, Pierre de Dreux, surnommé Mauclerc par une partie de l'Eglise, remit de l'ordre dans le duché.

A partir de là, le romancier raconte son histoire, le roi de France est laid, le futur duc de Bretagne est beau, sa future épouse Alix aussi, âgée de 16 ans seulement. Elle meurt rapidement. Inconsciemment, il construit St-Aubin-du-Cormier, se fait croiser, laisse le duc à Jean I<sup>er</sup> Le Roux. Il meurt au retour de la croisade. Une belle histoire... Diffuse si ce n'est pas toujours l'histoire... (Mouzann, Breizh).

### places, rues, quais et autres lieux publics.

Il atteint le délire avec cette suggestion pour propager l'usage du français : « Dans certains cantons de la Suisse, celui qui veut se marier doit préalablement justifier qu'il a son habit militaire, son fusil et son sabre. En consacrant chez nous cet usage, pourquoi les futurs époux ne seraient-ils soumis à prouver qu'ils savent lire, écrire et parler la langue nationale (sic) ». Un tel appel pré-fasciste mérite la canonisation, ne trouvez-vous pas ? Demandez donc son avis à Leupunt, patron Le Fene pour rester « national ». Et ce rapport fut répandu partout. Débré en a sans doute eu un exemplaire en héritage ? Et tous les étouffeurs des langues non officielles avec lui.

## Les Cahiers d'Article 11

La revue, qui s'est donné pour but de mieux faire connaître l'extrême droite « pour mieux la combattre ». A la revue mensuelle ont succédé des cahiers de 96 pages. Le dernier évoque « l'extrême droite au travail » (BP 423, 75527 Paris Cedex 11, 70 F). Parmi les thèmes étudiés : « Conscience ouvrière et thèmes lepénistes », la politique sociale du FN, L'extrême droite dans les syndicats. Les ouvriers et la droite aux Etats-Unis, etc...

## Bulletin Crïdev - Octobre

Un article de 4 pages sur « slums, favelas, bidonvilles », l'urbanisation en question. Le dossier du mois sur l'islam, avec des chiffres et la question du droit de vote pour les immigrés ! La situation, parfois peu enviable, des différentes communautés de l'hexagone est examinée (celle des Turcs, en particulier, souvent en fait des Kurdes très surveillés par des agents du gouvernement d'Ankara). Notons, parmi d'autres, ces remarques intéressantes : « La communauté musulmane questionne la société française sur deux plans : culturellement, en parlant d'intégration, et culturellement, sur la laïcité. L'Etat jacobin ne sait guère gérer ses minorités que par assimilation ! D'où les problèmes actuels avec les Corsais, les Bretons ou les Basques... »

(13 F, Crïdev, 41 avenue Janvier, 35000 Rennes).



## Tchico

Skol Vreizh et « Les trois chardons » viennent de coéditer ce petit livre en quadrin chromé d'après des pièces de théâtre jouées dans les écoles et devant les enfants. 32 pages et 50 F franc (SV, 6 rue Longue, 29600 Morlaix). Les dessins sont drôles et originaux. A la demande d'enseignants bretons du Vannetais, le livre est en « interdialecte », qui, selon eux, convient mieux pour l'enseignement. L'impression est très lisible et les images, de grande taille, parlent aux enfants de maternelle et du début du primaire.

## Distro Alan Varveg

« Le retour d'Alain Barbotte », l'excellent album d'Etienne Gasché à destination des enfants existe maintenant en livre de poche et en breton, édité par An Here et traduit par Martial Ménard (190 pages, 55 F). C'est le 7<sup>e</sup> livre de la collection « Skol al Louarn », bien illustré par Claude Jacolot. C'est une histoire solide, vivante et très authentique, qui intéressera les enfants de 10-15 ans (et plus !), sans oublier leurs aînés.



## Lu dans... les Cahiers de la sécurité

**Bigo (Didier), Hermant (Daniel) :** « Terrorisme et antiterrorisme en France ». Les Cahiers de la sécurité intérieure, Paris, la Documentation française, n° 1, avril-juin 1990, pp 113-148 (extraits).

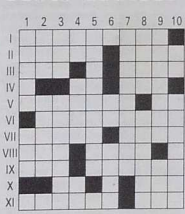
### L'Europe et les revendications régionales

Les effets de l'émergence d'une entité européenne et le renforcement des régions qui en est le corollaire placent l'Etat national, et tout spécialement l'Etat français à tradition jacobine, dans une position délicate, où il est concurrencé dans son fondement même d'organisateur du Pacte social, à la fois par le haut, de l'extérieur, avec les nouvelles instances européennes et par le bas, de l'intérieur, avec la demande de reconnaissance des identités communautaires et nationalistes. Certes, a priori, la menace n'est pas aussi tangible que celle des organisations écartés, mais, sur le long terme, elle peut avoir plus d'effets en déstabilisant réellement l'organisation quotidienne de l'Etat-nation (...).

Cette situation de délégitimation par concurrence de l'Etat remet en cause non seulement sa prétention à intervenir dans le domaine socio-économique (crise de l'Etat providence), mais même ses prérogatives régaliennes de l'Etat gendarme, en visant la sécurité intérieure. Dès lors, pour l'avenir, il faut se demander si le cadre européen favorisera une pacification des conflits en devenant un recours institutionnel des individus et des groupes ou des minorités contre leurs Etats, ou, à l'inverse, s'il renforcera les alliances de diverses organisations clandestines à vocation révolutionnaire, ou séparatiste, qui s'attaqueront par la violence aux mêmes cibles, symboles de l'Etat-nation ou de la technocratie européenne.

La réponse à cette question ne peut être que nuancée. Elle dépendra des capacités des pays européens à mettre en place des organes de coordination à l'échelle européenne, en sachant éviter dans ce nouveau lieu de pouvoir les concurrences institutionnelles et nationales (...).

## Mots Croisés



HORIZONTALEMENT

1. Un moment très populaire, cet officier, né à Rennes en 1837, eut une fin rien moins que glorieuse. — II. Massif algérien évoque naquire par un cinéaste breton. Côte bretonne ou rage française, ce n'est qu'une question de point de vue. — III. Préposition. Son ex-maire se disait très proche du « gros blond » de la Trinité. — IV. Fait presque peur. Lettres de St-Goneri. — V. Personnage négatif du « Sang Noir ». Médecin et poète brestois (initiales inversées). — VI. Un intrus dans la langue bretonne. — VII. Oxyde d'un métal peu percé du côté de Bernic, Alain Bombard y fit naufrage. — VIII. Yves, autrement dit. Une terre riche en prix Nobel. — IX. Lettres de Triguec, Hirondelle de mer. — X. Conjonction. Un

## Bretagne-Celtie

homme de gauche. — XI. De droite à gauche : type de navire peu apprécié des Vénètes. Ne s'accompagne pas toujours de modération.

### VERTICALEMENT

1. Pontivy changea de nom en son honneur. — 2. La fin d'un traité. Ermite d'Aléth. — 3. Apparaissent au beau milieu d'une noce. Telle la main d'une certaine leu. — 4. Coiffe abusement bien des patronymes bretons. Dans le cours de l'Aulne. Article. — 5. Ainsi qu'on aimerait voir Nantes et Rennes. — 6. Terminaison française. Assouffe. — 7. Lieu planté d'un végétal abondant sur notre sol. — 8. Germe. Ecrivain né en Irlande. — 9. Commun au « gros blond » et à L.E. Céline. De bas en haut, vain. — 10. Note ou adjectif. Chateaubriand cravait dans son tour.

M. ERWAN

### Solution du n° 25

Horizontalement : I. Iccennines — II. Natal ; la — III. Drouet ; Or — IV. Edit ; Grâce — V. Silicose — VI. Gela ; Skio — VII. Maires — VIII. An ; Savent — IX. Dastum — X. Nantes, Etc — XI. Flancé ; Her

Verticalement : 1. Indes ; Maine — 2. Cardigan ; Al — 3. Etolles ; Ana — 4. Nautilus ; TN — 5. Ile ; Garadec — 6. TEG ; Exac — 7. Ni ; Russes — 8. Na ; AN ; NTEH (Hen) — 9. Océanate ; Ymer (Remy)

# SELAOÛT

## REVUE DE PRESSE

• **Trad Magazine**, le canard de Philippe Krumm, poursuit sa route. Le contenu s'est étoffé. Depuis trois numéros déjà, la une de couverture a pris des couleurs ! Il est permis de ne pas être entièrement d'accord avec la totalité des articles, tout en considérant qu'il s'agit d'une revue de bonne tenue au service de la musique d'inspiration traditionnelle. Et l'apprécier comme telle.

Au sommaire du numéro 12, le Cameroun avec Lapro de Mbang, le Portugal avec Pedro Caldera Cabral, le Pakistan avec Nursat Fath Ali Khan, l'Inde avec Najma, une chronique (tardive) du Printemps de Bourges, une foule d'articles, d'infos, de renseignements pratiques (Trad Magazine, BP 27, 62350 Saint-Venant).

• **Paroles et Musique** a cessé de paraître, « gwaské » par le ci-devant jacobin Jean-François Kahn. La mort d'un journal, c'est toujours triste. La disparition d'un mensuel qui, à ses débuts au moins, n'hésitait pas à s'ouvrir aux musiques différentes — je me souviens d'un très bon dossier sur Stivell — voilà qui laisse un grand vide.

• **Musique Bretonne**, la revue de Dastum, est, elle, toujours bien vivante, et c'est heureux. C'est Bernard Lasblez, par ailleurs accordéoniste chevronné, qui a repris le flambeau de directeur de la publication.

L'accordéon en pays Fañch, Louise Prévart, chanteuse de gwerziou, les images du « Trégor en fête » constituent le plat de résistance du numéro de septembre, avec, là encore, une foule d'informations précieuses (Musique Bretonne, 16 rue de Penhoët, BP 2518, 35025 Rennes Cedex).

### PRESSE-BOUC

Joël Guégan me pardonnera sûrement de lui emprunter sa formule choc du mois dernier<sup>(1)</sup> — « Presse-Bouc » : tel que je le connais, le grand argentier de l'UDB va me faire payer des droits d'auteur... pour vous parler maintenant du « Monde de la Musique » qui, dans sa livraison de juin, présentait les festivals de musique en Hexagone, avec, sans supplément de prix, un florilège d'âneries, de propos racistes et insultants pour les manifestations bretonnes et les Bretons.

Un exemple, parmi les moins « hard », pour évoquer le festival de Perros-Guirec : « un festival courageux qui tente de réveiller la Bretagne de l'assoupissement artistique ». Merci pour elle ! Et, il en est de bien pires, à découvrir dans « Musique Bretonne » justement, dont un lecteur soulève le véter.

Quant au « Monde de la Musique », un seul mot d'ordre, comme pour le veau aux hormones : boycottez !!!



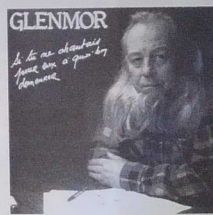
**GLENMOR** : CD 413-414, Ar Folk, diffusion Breizh).

« Princes, entendez bien ! La rature dressée, que vous teniez à l'attelle, a rompu les sangles de l'attelage. La voile, telle les chevaux sauvages, puissance fragile, quand le trône tiré reste enfin immobile ».

Avec ces mots — et beaucoup d'autres encore — Millig ar Scanv, encore appelé Glenmor, est devenu la voix de la Bretagne, le symbole d'un pays, d'un peuple qui ne veut pas mourir et qui se bat.

Au fil des ans, d'autres, nombreux, se sont dressés à ses côtés, mais c'est lui, Glenmor, qui, depuis plus de trente ans, a montré la voie et permis à la chanson bretonne d'exister en tant que telle.

La route qu'il s'est tracée n'a pas toujours laissé de côté les « fausses pistes », comme le rappelle, ici même, Pascal Rannou, le mois dernier.



Mais quelle importance ? Ce qui compte, c'est la justesse de ses combats, contre Paris tentaculaire et la France étouffoir (« Sodome ! »), contre la hiérarchie catholique complexe, contre les querelles françaises, grandes consommatrices de Bretons-chair à canon, et pour la langue d'ici... Glenmor « est à lui seul une jacquère, une émeute », écrivait son ami Xavier Grall<sup>(2)</sup>. Oui, là est l'essentiel. Glenmor, avec ses mots, sa violence, avec ses fureurs, a pu rendre sa fierté à Jacquo le Croquant, et à Jakez le Plouc sa fierté de Breton.

Et aujourd'hui nous pouvons tous être tristes : le Vieux Lion a choisi de déteiler, alors même que la bagarre est loin d'être finie.

Ses adieux à la scène, il les a faits en beauté, devant cinq mille personnes, lors de la fête de la langue bretonne, à Carhaix, au printemps dernier. Un instant solennel, émouvant...

Alors, heureusement, il nous reste ses disques, et surtout le dernier d'entre eux, une compilation laser, parue chez Ar Folk et diffusée par la Coop Breizh. Une compilation sur laquelle on retrouve quelques-unes de ses plus belles chansons : « Vive », « Vingt ans déjà », « Sodoma », « Ce bonheur-là », « Princes, entendez bien », « Passant, demeure ici », « Le retour ». Et aussi « E dibenn Miz Gwengolo », superbe hommage à Yann Kel et la très actuelle « Elle est coupée la rose ».

« J'ai coupé la rose  
Au jardin de l'oubli  
Ne revient pas jeunesse  
Demain le vent, la pluie  
Inviteront tristesse ».

En tout 72 minutes, pour un disque. Évidemment, Noël approche (et oui ! déjà), pensez à l'offrir ou vous le faire offrir...



**CHRISTOPHE CARON - LOUIS YHUEL** : « Musique sacrée, cantiques bretons vannetais » (CD 418, Ar Folk, diffusion Breizh).

Et puisque je vous cause de Noël, autant que je vous branche tout de suite sur les cantiques bretons de Yhuel et Caron. L'idée de marier l'orgue et la bombarde ne date pas d'hier. Dans les années 70, dans le même registre, un duo s'était déjà rendu célèbre, on disait Jégat et Yhuel comme Rivore et Carret ou Black et Decker... Louis Yhuel, déjà à l'orgue et Jean-Claude Jégat à la bombarde, avaient réuni « deux instruments faits pour ne pas s'entendre » (A.G. Hamon). Aussitôt, c'est le succès, le Grand Prix de l'Académie Charles Cros, la Cithare d'Or, les tournées, les enregistrements...

Aujourd'hui c'est Christophe Caron, jeune talabarder, qui remplace donc Jean-Claude Jégat, décédé. Mais la virtuosité, la sensibilité sont toujours au rendez-vous. Caron et Yhuel, à qui l'on doit déjà deux disques consacrés au « Prestige de la bombarde », nous présentent ici, avec talent et conviction, une série de vieux cantiques bretons du pays vannetais, cantiques pour le mariage, cantiques à Marie, cantiques à sainte Anne. Alors, ma foi, croie ou ne pas croire, là n'est pas la question. C'est beau, tout simplement.

**Pierre MORVAN**  
(1) *Peuple Breton d'octobre*.  
(2) « Glenmor, poésie et chansons », Editions Seghers.

**Timbres et Bretagne**

En ce qui concerne les timbres-poste, je me suis livré à un relevé rapide à la bibliothèque du Musée de la Poste (à côté de la gare Montparnasse, à Paris), avant de reprendre un train pour la Bretagne. Il y a déjà 56 timbres sur Paris, mais seulement 44 sur un sujet breton (un sur la lutte bretonne, 19 sur des communes et des sites, 14 sur des personnages dont deux fois... Du Guesclin). Il est amusant de suivre les parutions de timbres sur la Bretagne au gré des présences de ministres « bretons » au gouvernement (Pleven-Dinan, Guichard-La Baule, Bonnet-Carnac et La Trinité, Méhaignerie-Vitré, Madelin-Redon et Malestroit...). Le Musée de la Poste peut fournir des agrandissements photographiques en noir et blanc. Il serait intéressant de consacrer un jour un article « magazine » à la Bretagne à travers les timbres.

**Lituanie, Bretagne...**

« Le 6 septembre, Paul Quilès a reçu Kostas Biroulis, ministre lituanien des télécommunications. Cette prise de contact s'inscrit dans la perspective grandissante des besoins de Télécommunications pour la Lituanie ».

Messages n° 398, septembre 1990

Cette annonce lue dans le magazine du ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Espace, nous montre, une fois de plus, qu'il y a une différence de discours du gouvernement face aux problèmes des peuples minoritaires en Europe.

L'autonomie du peuple lituanien est « acceptée » par le gouvernement français car, d'une part elle ne concerne pas l'Etat français et d'autre part, elle permet de s'ouvrir de nouveaux marchés pour les entreprises françaises.

Malgré ma stupeur lorsque je lis de tels propos, je me dis que nous devons continuer la lutte et accroître nos relations avec les autres peuples européens qui sont confrontés aux mêmes problèmes que nous et que peut-être, un jour, nous aussi, nous aurons le droit à autant d'égard de la part du gouvernement.

Je souhaite donc que nos luttes s'intensifient et que nous soyons rejoints par de nombreux Bretons.

**Fest-noz à Brest**

Le 24 novembre, fest-noz vras avec Bleizi Ruz, Tammlés, Skolvan, organisé par Diwan, à Brest-Penfed, 26

**L'ONU en flagrant délit de tromperie au sujet du Koweït**

Afin de confirmer une telle accusation il suffit de s'en remettre au Larousse Encyclopédique en 22 volumes. Prenons des extraits du 12<sup>e</sup> tome :

« **Koweït** : Petit état désertique situé au bord du Golfe persique, le Koweït vivait traditionnellement de la pêche.

« ... Son économie a été complètement transformée par la découverte du pétrole exploité d'abord par les compagnies étrangères surtout américaines et anglaises.

« Vassal des Ottomans, le Cheikh du Koweït signe un traité avec la Grande-Bretagne en 1899. Cette dernière établit son protectorat sur le Koweït en 1914.

« Les frontières avec l'Arabie Saoudite et l'Irak sont fixées en 1921 et en 1922. L'émirat accède à l'indépendance en 1961 ».

Inutile de rechercher la démocratie que Mitterrand brandit souvent ailleurs, en omettant le point de départ, même s'il bafoue les Droits de l'Homme. Le directeur de « Ouest-France » lui-même, pour une fois, reconnaît la pensée colonialiste qui a encouragé la naissance du Koweït et des autres émirats (édition du 9 août 1990). Mêmes constatations dans « Quid » et dans « Encyclopédia Universalis ». Alors ?

A.R.

**Connaissez-vous Locmaria-an-Hent ?**

Messieurs,

Je poste ce jour mon premier abonnement au Peuple Breton. Veuillez trouver ci-joint un chèque de 120 F.

Je suis très passionné par tout ce qui touche la Bretagne, j'achetais donc de temps en temps votre revue, et je souhaite donc la recevoir régulièrement pendant un an et peut-être plus.



Pas très loin de chez moi, il y a une

**Centre Culturel Roparzh Hemon Gwengamp 20 ans déjà**

Voici le programme succinct des festivités :

**Lundi 5 novembre** : A 18 h, apéritif d'ouverture ; présentation du Centre par le fondateur P. Even et l'actuel président Ph. Cadoret (au Centre).

**Mardi 6 novembre** : Soirée cinéma (français et breton) (Salle des fêtes).

**Mercredi 7 novembre** : Portes ouvertes sur les répétitions de danses bretonnes ; 14 h 30, pour les enfants, et 20 h 30, pour les adultes (au Centre).

**Judi 8 novembre** : Interventions sur la langue bretonne par les enseignants des 3 niveaux (au Centre).

**Vendredi 9 novembre** : Conférence en breton par M. Piriou (Salle des fêtes).

**Samedi 10 novembre** : Soirée cabaret, à 21 h, par le groupe Penfleps de Huelgoat (au Centre).

**Dimanche 11 novembre** : A partir de 15 h, fest-deiz (au Centre).

**Lundi 12 novembre** : Histoire de Gwengamp et ses environs par Mme Toullet (au Centre).

**Mardi 13 novembre** : Théâtre pour les enfants par Strollad Bro Bagan, à 15 h (Salle des fêtes).

**Mercredi 14 novembre** : Grand débat sur la langue bretonne et la vie politique animée par Michel Forgit (RBO) et d'autres personnalités, à 20 h 30, à la salle des fêtes.

**Judi 15 novembre** : Portes ouvertes sur les cours de harpes d'Anne Auffret (au Centre), de 16 h à 18 h.

**Vendredi 16 novembre** : Soirée crêpes (21 h) animée par le groupe de chants bretons (au Centre).

**Samedi 17 novembre** : Concert à la salle des fêtes par le groupe An Triskell et Andréa Ar Goull, à 21 h.

**Dimanche 18 novembre** : A 11 h, apéritif ; 13 h, repas de clôture et fest-deiz à la salle des fêtes de Ploumagoar (sur inscriptions).

Pendant toute la durée des festivités une exposition consacrée à Gwalarn sera ouverte dans les locaux du Centre culturel breton, place de Verdun à Gwengamp.

très belle chapelle. Locmaria-An-Hent, étant amoureux des vieilles pierres, il m'arrive, lorsque l'envie me prend, de le dessiner. Veuillez trouver ci-joint un petit dessin, si vous avez une petite place dans votre revue, ce serait l'occasion de le faire connaître aux lecteurs de « Peuple Breton ».

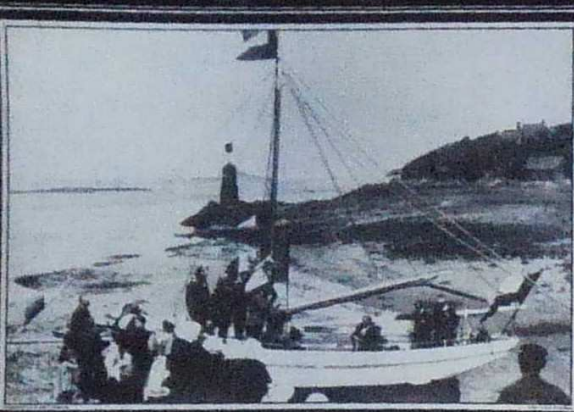
Avec tous mes remerciements.  
**P.B., Saint-Yvi**  
(entre Rospordon et Quimper)

**BROCÉLIANDE EN FEU :**

Les incendies de septembre en forêt de Brocéliande ont fortement marqué notre ami Yves CORIOU



1991



GENEVAR	C'HOEVED	ARZON	ERZAL	MAE	NEZHEVEN	OGHERE	EDOP	GUENEGOLO	HEVE	DU	KERZU
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

**Magnifique  
CALENDRIER-POSTER  
des prénoms bretons**  
Grand format  
A commander  
avec règlement à :  
U.D.B., B.P. 203  
56102 LORIENT Cedex  
40 F le premier  
30 F par calendrier en plus

**Pour tout  
nouvel abonné  
un cadeau**

Le « *Peuple Breton* » n° 300  
du 25<sup>e</sup> anniversaire, avec 36  
pages, dont le fac similé du  
numéro 1 (1964 !).

Des témoignages, des re-  
portages et ce qui a changé en  
Bretagne.



# L'ÉVÉNEMENT

LOEIZ LE BEC

## BRETAGNE VERTE

La Bretagne et les problèmes de l'Ecologie



'Les Cahiers du Peuple Breton' n°4  
Presses Populaires de Bretagne  
Prix 30 F

Deux nouveautés à notre catalogue : l'étude de Loeiz Le Bec sur les problèmes écologiques en Bretagne (voir p. 4) : la terre des Bretons, l'eau, l'énergie. Important et passionnant. Et « Le défi celtique » de l'historien breton Alain Guillerm, qui éclaire parfaitement le passé de la Bretagne, des origines au Moyen-âge.  
(Bon de commande ci-dessous)

### Librairie du « Peuple Breton »

(expéditions par correspondance sous 48 heures)

- L. Le Bec : « Les Bretons et leurs libertés », 107 F franco.
- F. Morvannou : « Le breton, jeunesse d'une vieille langue », 45 F franco (tout sur le breton, ou presque).
- « Les Bretons et la Révolution. Élans et déceptions », 20 F.
- P. Romus : « L'Europe régionale », 82,50 F.
- F. Péru, Bugel ar C'hoat, 40 F franco.
- J. Gros, « Le Trésor du breton parlé » (80 F).
- Atlas de Bretagne de Skol-Vreizh, 170 F franco (nouveauté).
- La Bretagne et les problèmes écologiques, 37,50 F franco.
- « Madeleine » - Lettres du Salvador de Madeleine Lagadec, 52 F.
- A. Guillerm : « Le défi celtique », 87 F franco.

(Bon de commande à recopier ou à découper)

(Cocher les livres choisis, règlement par chèque à joindre à : P.P.B., BP 301, 22001 Lannion Cedex)